Les manifestations*

Juin 2009

› 10 juin au 25 octobre :
Exposition de tapisseries à l'Eglise du Château
Renseignements : Office de Tourisme **05 55 66 54 60**

› 19 juin au 8 juillet :
Exposition de Pascal Le Bihan
Salle des mariages de la mairie

› 20 au 22 juin :
Fête patronale, fête foraine
Renseignements : Les Fuses@niment **05 55 66 45 64**

› 21 juin :
Rendez-vous des marcheurs creusois
Organisation Rando Sud Creuse

› 27 juin :
Représentation de l'atelier théâtre animé par *Fée d'hiver*
Espace Tibord Du Chalard – 20h30

Juillet

› 5 juillet :
Lancement de la Marche sonore avec *Quartier Rouge*
Fête du Pain au village de La Salle
Organisation Comité de Jumelage

› 10 juillet :
Festival de la Flamme – Création de drapeaux
Cour de l'école élémentaire

› 10 au 28 juillet :
KAMI Exposition Arts Numériques
Salle des mariages de la mairie

› 14 juillet :
Animations par Les Fuses@niment
Place des Arbres et Place Monthioux

› 23 au 25 juillet :
Ligne(s) de Partage :
Trois jours de voyage dans l'imaginaire du territoire du Parc Naturel Régional de Millevaches
Renseignements : O.T. d'Eymoutiers **05 55 69 27 81**

› 23 juillet :
Quatuor Elysée à l'Eglise du Moutier, hommage à Haydn, Jorrand et Mendelssohn
Association des Amis de l'Orgue d'Aubusson
Renseignements et réservations :
Office de Tourisme **05 55 66 54 60**

› 29 juillet :
Voix d'été en Creuse
La Squadra de Gènes, polyphonies génoises
Eglise du Moutier
Renseignements :
Office de Tourisme **05 55 66 54 60**

Août

› 1er au 16 août :
Exposition du peintre Jean-Claude Vincent
à la Mairie de Felletin

› 5 au 9 août :
32ème Festival Danses,
Musiques et Voix du Monde

› 14 août :
14ème journée du livre
www.journeedulivre.fr

› 15 août :
Raid de la Licorne - *Place Courtaud*
http://naturaid23.sport24.com

› 19 août :
Arrivée de la 2ème étape du 42ème Tour du Limousin
Eymoutiers - Felletin

› 23 août :
Brocante du Pont Roby

** Liste non exhaustive*

*Retrouvez d'autres manifestations sur : **www.felletin.fr** - rubrique Agenda* *Office de Tourisme : **05 55 66 54 60***

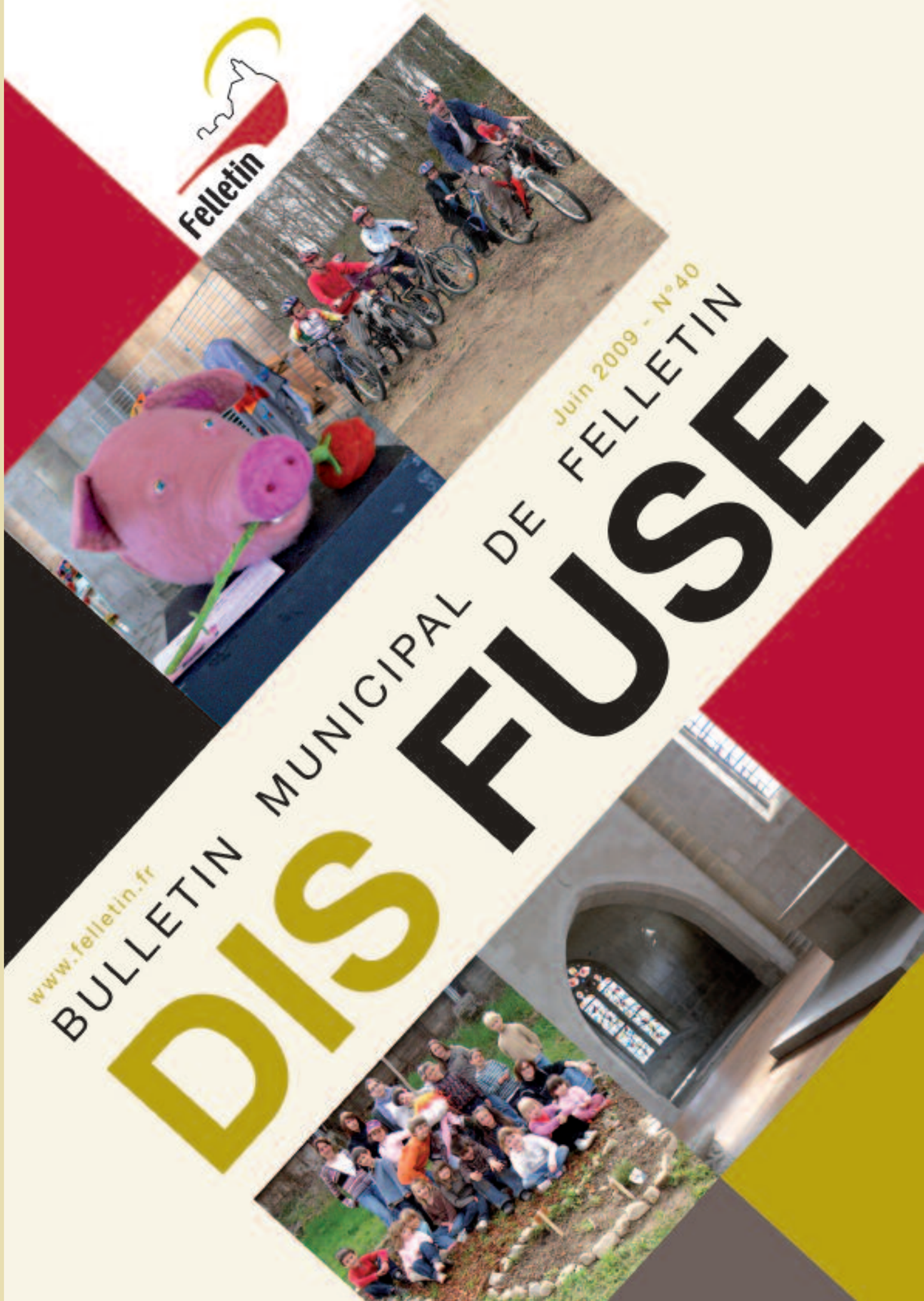

SOMMAIRE

Le mot du Maire — P. 2
Dernières délibérations — P. 3
Les dernières actions du CMJ — P. 4
Le point sur les travaux — P. 5
Les finances — P. 6 et 7
Paroles de citoyen — P. 7
Action sociale C.C.A.S. / Jeunesse... — P. 8 et 9
Jumelage Etat civil — P. 10
Dossier : *Agir pour un développement cohérent* — P. 11 à 13
Communauté de communes — P. 14
Fleurissement — P. 15 et 16
Infos pratiques — P. 16 et 28
La vie de nos écoles — P. 17 et 20
Rétrospective en images — P. 18 et 19
Médiathèque, Cyberbase et Lamifa — P. 20 et 21
Histoire d'hier et d'aujourd'hui — P. 22 et 23
Parole d'assos — P. 23 à 31
Le sport à Felletin — P. 32 à 35
Agenda des manifestations — P. 36

Dis Fuse
Bulletin d'informations municipales de Felletin

Mairie de Felletin
12 place Charles de Gaulle
23500 Felletin
Tél. 05 55 66 51 11
Fax. 05 55 66 46 62
contact@felletin.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : le Maire, Renée NICOUX

Rédaction : service communication, conseillers municipaux

Mise en page : Studio Jean-Michel Crinière - Aubusson

Impression : Impression Nouvelle - Aubusson

Prix au n° : 2,30€
Tirage : 1 400 exemplaires

Le mot du Maire

Concilier développement et ressources

Voici un peu plus d'un an, les Felletinois faisaient confiance à une nouvelle équipe pour gérer les affaires communales.
Celle-ci s'était engagée à communiquer différemment avec la population, que ce soit au travers du site internet, du bulletin municipal ou des rencontres avec les habitants.
Depuis le précédent numéro de Dis Fuse, vous avez été destinataires de la première lettre d'information municipale, le Dis Fuse Flash, qui permet à tous d'avoir une information rapide des dernières actions de la municipalité, et comme nous nous y étions engagés, vous avez été conviés à une réunion des quartiers de Felletin; réunion au cours de laquelle, outre la présentation de l'action menée par le conseil municipal et les grandes orientations pour l'année à venir, chaque participant a pu s'exprimer.

Dans le respect des engagements pris en 2008, l'action menée par le conseil municipal vise à conforter les services à la population, conserver à notre bourgade son attractivité et redynamiser le centre ville, ce qui passe par l'accroissement d'activités au cœur même de la ville, et c'est bien tout le sens de l'action menée actuellement, dont les effets visibles demanderont un peu de temps.
Un ensemble immobilier de qualité, l'immeuble Saint Roch, resté vacant plusieurs années, a été acquis par la commune pour à la fois sauvegarder ce patrimoine et lui redonner vie. Les pistes sont nombreuses, mais s'orientent davantage vers un pôle destiné aux services à l'enfance, toutefois, pour prendre notre décision finale et avant de lancer des travaux d'aménagement coûteux, il est préférable de faire appel à des hommes de l'art, c'est pourquoi un appel à candidature à maîtrise d'œuvre a été lancé.
Un autre site, resté vacant de nombreuses années lui aussi, a fait l'objet d'une acquisition par la commune. Ce site, initialement à vocation industrielle, situé en plein centre ville, dispose, entre autres, d'une surface intéressante de terrain permettant de réaliser rapidement l'agrandissement attendu du parking rue Reby Lagrange. Quant à l'utilisation des bâtiments, plusieurs pistes sont envisagées, aucune n'a encore été privilégiée.
L'aménagement du centre ville fait aujourd'hui l'objet d'une étude par un groupe d'architectes et aménageurs urbains. Les travaux de réfection de la route d'Aubusson devraient commencer à l'automne.
Ce sont là autant de chantiers qui contribuent à l'activité du commerce et de l'artisanat local.

Pour mener les actions d'entretien du patrimoine, ou de développement de l'activité, la collectivité a besoin de moyens. Or, que se passe-t-il actuellement ? Nous assistons impuissants à la baisse des dotations d'Etat tandis que les charges continuent à augmenter.
D'un côté le gouvernement annonce des baisses d'impôts sur le revenu, faisant au passage des cadeaux à ceux qui gagnent beaucoup, se faisant passer pour vertueux, et par ailleurs il diminue les dotations attribuées aux collectivités, mettant à mal le principe de solidarité envers les territoires, provoquant par là même l'augmentation des impôts locaux, payés par tous, riches ou pauvres.

A Felletin, pour maintenir les services rendus à la population et poursuivre le programme d'actions indispensables au développement de la commune et à son adaptation aux besoins d'aujourd'hui comme de demain, nous avons opté pour une augmentation d'un point d'impôt sur la taxe d'habitation et le foncier bâti. Ces deux taux d'imposition sont très inférieurs à ceux des communes de même taille tant au niveau départemental que régional, faisant ressortir une insuffisante mobilisation du potentiel fiscal. Cette augmentation, tout en réduisant l'écart qui nous sépare des autres villes, permettra de maintenir la capacité d'intervention de la commune et de poursuivre la mise en œuvre d'une gestion saine et respectueuse du principe républicain du partage.

Renée Nicoux
Maire de Felletin
Vice présidente de la Région Limousin

Principales délibérations du Conseil Municipal depuis décembre 2008

Immeuble Saint-Roch

Consultation auprès d'architectes pour la réhabilitation de l'immeuble Saint-Roch.
La municipalité a listé les services qui pourraient être transférés et/ou accueillis dans cet ensemble immobilier, mis aux normes y compris l'accessibilité handicapé : transfert de l'école maternelle, du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs, aménagement d'une mini crèche, d'une antenne du SESSAD, transfert de l'antenne de l'école de musique et création d'un accueil - hébergement de groupe (avec une entrée différenciée). Ces éléments sont des pistes principalement orientées vers l'enfance. L'architecte retenu accompagnera l'équipe municipale dans l'aménagement final en fonction des espaces disponibles.

Convention pluriannuelle d'objectifs entre la commune et le C.C.A.S.

Une convention pluriannuelle permet de clarifier les relations entre la commune et une association qui agit dans un domaine très lié aux compétences de la collectivité. En ce qui concerne le CCAS, cette convention a été renouvelée, en intégrant les évolutions dans les actions désormais portées par le Centre Communal d'Action Sociale.

Aménagement de la route d'Aubusson

Le Maître d'œuvre a été retenu pour l'aménagement des trottoirs. Les travaux devraient commencer à l'automne 2009 pour achèvement en 2010. La chaussée demeure à la charge du Conseil Général. Une présentation du projet a été réalisée auprès des riverains.

Achats

Bâtiment communal

La commune, au terme d'une négociation de plusieurs mois, s'est portée acquéreur du bâtiment industriel exploité par l'ancienne entreprise AXAUTO. (CM 18/12/2008)
Ce sont environ 17 000 m² de surface qui sont désormais propriété de la commune. Cette acquisition permettra en premier lieu d'agrandir le parking de la Rue Reby Lagrange.

Tracteur

La commune a fait l'achat d'un nouveau tracteur afin d'assurer en toute quiétude les travaux de fauche, salage et déneigement. En effet, après 12 ans de bons et loyaux services, le précédent véhicule est tombé en panne et les coûts de réparation dépassaient la valeur du tracteur.

C'est l'entreprise MICARD, récemment implantée sur notre commune, qui a été retenue comme fournisseur (pour la somme de 47 000 € HT).

Le personnel municipal et l'équipe de l'entreprise MICARD

Achat de mobilier pour les manifestations

Dans le cadre des mises à disposition de mobilier aux associations, la commune a décidé d'acheter des tables pliantes ainsi que des pieds supplémentaires pour les grilles d'exposition, afin d'optimiser leur utilisation.

Achat d'un logiciel pour les services techniques

L'acquisition d'un logiciel, pour le suivi des chantiers, des interventions techniques et de la mise à disposition des agents techniques au profit des associations, a été réalisée. Le logiciel présenté par la société ADUCTIS a été retenu car le mieux adapté pour répondre à nos attentes, pour un coût de 4.435 € HT. Cette action est menée conjointement avec la commune d'Aubusson qui s'engage dans la même action. Une réduction des frais engagés a pu être ainsi obtenue.

Tracteur JOHN DEERE 6230 d'une puissance de 96 Cv

Le conseil municipal des jeunes

› Le 5 avril 2009

Dans le cadre de la semaine du développement durable, le conseil municipal des jeunes a organisé le dimanche 5 avril, une journée découverte « Nature et Environnement » aux Combes, autour de la réouverture de la piste bicross. A cette occasion, des animations gratuites ont été proposées toute la journée, telles que balade à pied sur le sentier pédestre des Combes (découverte de la faune et de la flore), conduite par l'animateur randonnée de l'association « Rando Sud Creuse », pique-nique, inauguration de la nouvelle piste bicross, atelier création de papier recyclé à partir de pâte à papier animé par l'association « Le Monde allant vers… », et tout l'après-midi vente de gâteaux au profit d'une association caritative.

› Le 7 mai

Lors du conseil municipal (adulte) du 7 mai, deux adjoints du CMJ sont venus présenter l'ensemble des actions qu'ils souhaitent mener dans les mois qui viennent, notamment la création d'un espace multisports, des fêtes et jeux. Très sensibilisé à leur environnement et cadre de vie, le CMJ a proposé aux élus quelques améliorations telles que fleurir les fontaines des places Courtaud et Quinault et l'installation de deux nouvelles poubelles identiques à ces mêmes endroits. En fonction de leur complexité, ces actions sont intégrées dans les réflexions de l'équipe municipale pour être mises en œuvre le moment venu. A noter que les actions sont menées en collaboration avec l'association Cigale.

› Le 22 mai

Après avoir mis à contribution parents et amis pour confectionner des gâteaux, les jeunes conseillers sont allés les vendre sur le marché de Felletin, afin de collecter de l'argent au profit de l'association A.F.M. (Association Française de Myopathie). Le produit de cette vente a été de 235 €.

› Le 13 juin

C'est un jeu de piste au cœur de la ville qui a mobilisé les jeunes. Plusieurs équipes ont parcouru la ville à la recherche d'énigmes leur permettant d'aboutir à un lieu tenu secret… !

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus des Conseils Municipaux, ainsi que l'annonce de l'ordre du jour des Conseils sur le site internet de Felletin :

www.felletin.fr

dans la rubrique Mairie › comptes-rendus du Conseil Municipal.

Travaux déjà réalisés

Route de Tulle & Rue Pierre Noël

Les travaux de réaménagement du réseau d'eau sur la route de Tulle sont terminés. Rue Pierre Noël, les travaux sur le réseau d'évacuation des eaux de pluie sont également achevés. Un revêtement provisoire a été posé sur la chaussée, qui sera reprise sous quelques semaines de façon définitive.

Bureau administratif : revêtement de sol

Le très mauvais état des sols des bureaux du 1er étage de la mairie, rendait nécessaire la réfection de ces revêtements. Après consultation, c'est l'entreprise felletinoise JDM Peinture (Jérôme de MEYER) qui a été retenue.

Salle Tibord du Chalard

Souvent utilisée pour des manifestations diverses, la grande salle a nécessité un certain nombre de travaux de mise en conformité : issue de secours et électricité (entreprises DTM et Giraud).

Eglise du château

Les travaux de réhabilitation de l'église du Château se terminaient ces dernières semaines avec le dallage des chapelles, l'installation d'un nouveau hall d'entrée et la pose du parquet du choeur.
Inauguration le vendredi 26 juin.

Travaux à venir

Route d'Aubusson

Après une phase d'étude et de rencontre avec les habitants du quartier, les travaux sur la route d'Aubusson seront entamés à l'automne 2009 avec l'aménagement des trottoirs et un parking sur le haut de la route d'Aubusson. Le tronçon concerné est situé entre le croisement de la Route de Vallière et la Place Charles de Gaule.

Entretien de la voirie

Ces voies, jugées prioritaires, ont fait l'objet d'une consultation auprès des entreprises spécialisées, avant réalisation dans les mois qui viennent. Estimation des coûts : rue Pierre Noël (7 030 € H.T.), rue des Granges (35 600 € H.T.), rue des Ateliers (chiffrage 2008 de 2 070 € H.T.), entrée des cars route de Vallière (chiffrage 2008 de 13 620 € H.T.).

Ecole maternelle

Remise en conformité des installations électriques. (2 505 € H.T.)

Budgets primitifs 2009

Budget assainissement
› Investissement : 183 672 00 €
› Fonctionnement : 128 650 00 €

Budget général commune
› Investissement : 4 259 000 €
› Fonctionnement : 1 962 836 €

Recettes de fonctionnement 1 962 836 €

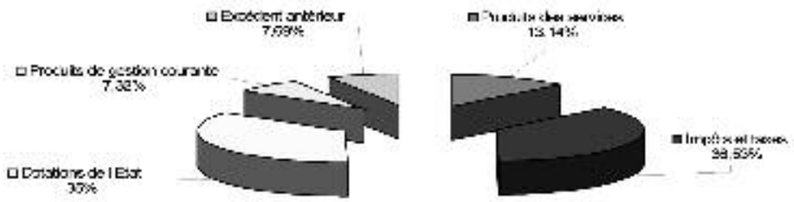

Dépenses de fonctionnement

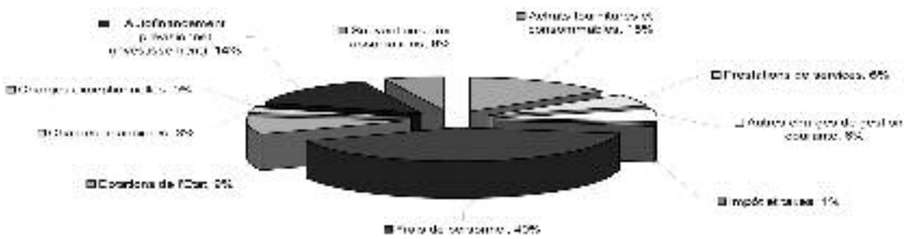

Le budget tient compte du soutien aux associations, de la mise en place de services de proximité tels que la garderie ou le service de cantine, mais aussi des besoins en travaux de voirie, du fleurissement ou encore du nettoyage des rues et fossés, pour n'en citer que quelques uns.

DOTATION ETAT	2008	2009	Différence
POPULATION DGF	2 541	2 371	
DOTATION FORFAITAIRE	527 318 00 €	510 226 00 €	- 17 092 00 €
DOTATION SOLIDARITÉ RURALE (composée de deux parts)	78 190 00 € 23 042 00 €	74 474 00 € 26 992 00 €	234 00 €
DOTATION DE PÉRÉQUATION	5 765 00 €	16 442 00 €	- 9 323 00 €
			26 181 00 €

Le budget 2009 a été construit en tenant compte de la diminution de la participation de l'Etat.

La commune dispose de peu de marge de manœuvre, et ne peut agir que sur trois leviers :
› Maîtrise des charges de fonctionnement,
› Augmentation des produits, c'est à dire la fiscalité,
› Ajustement de la politique d'endettement.

Les charges de fonctionnement font l'objet d'un suivi très attentif afin que celles-ci soient maîtrisées, voire diminuées, sans incidence sur la qualité des services rendus à la population.

L'analyse financière de la commune, réalisée à notre demande par la trésorerie, met en évidence un certain nombre d'éléments clés, décisifs dans notre prise de décision. Celle-ci fait ressortir la faiblesse du coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, qui est de 0,73 contre 0,88 pour les communes de la même strate démographique au niveau national.
Le produit de l'imposition, seul levier sur lequel nous pouvons agir, est nettement inférieur à la moyenne régionale. En 2007 le produit des impôts est de 304 €/habitant contre 482 €/habitant pour les communes de même taille au niveau régional.
A noter que les dotations de l'état tiennent compte de la pression fiscale locale.

Taux d'imposition 2009

Type de Taxes	Taux communal 2008	Taux communal 2009	Taux Moyen Départemental 2009	Taux Moyen National 2009
Taxe d'habitation	**5.41 %**	**6 %**	12.31 %	14.57 %
Taxe foncière bâti	**13.31 %**	**14 %**	16.50 %	18.74 %
Taxe foncière non bâti	**65 %**	**65 %**	53.70 %	44.81 %
Taxe professionnelle	**11.15 %**	**11.15 %**	-	15.87 %

Afin de maintenir notre capacité d'autofinancement pour poursuivre une politique de solidarité envers les citoyens et construire l'avenir de Felletin, nous avons été contraints, du fait de la baisse de dotation d'Etat, de pratiquer une augmentation des taxes d'habitation et taxe foncière sur le bâti, comme précisé sur le tableau.

PAROLE DE CITOYEN

Dis Fuse souhaite être le reflet de la pluralité des opinions de l'équipe municipale, dans un esprit d'ouverture et de dialogue. De cette envie est née en 2008 cette rubrique, « Paroles de citoyen ».
Cette rubrique est la votre : habitant, élu, acteur économique, responsable associatif…
Coup de cœur, coup de gueule, envie de défendre une idée ou de s'exprimer sur une thématique locale ou plus générale, c'est une porte ouverte au débat.
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes (2600 caractères environ au maximum) pour le prochain Dis Fuse sur communication@felletin.fr ou par courrier.

St Roch

Je suis conseiller municipal et mes pas dans cette maison, lors d'une visite de la Commission des travaux ne sont pas ceux d'un étranger ici.
Je plonge dans le passé et retrouve les classes qui m'ont vu passer. Elles me semblent plus petites, même les marches me semblent moins hautes. Le temps a passé sur moi comme sur cette ancienne école, il a laissé ses traces.
La commune a acheté St Roch avec le projet de le transformer en pôle jeunesse, de regrouper en ces murs toutes les activités de l'enfance et la petite enfance.
C'est un beau projet, ambitieux et fort, le genre de projet dont on est fier quand il arrive à terme.
J'imagine des enfants penchés sur leurs cahiers à spirales, assis à nouveau dans le réfectoire, je les vois presque jouer dans la cour, je les entends rire.
Le bien être de nos enfants sera la seule motivation qui nous poussera à réussir ce challenge, qui nous donnera l'obligation de donner le meilleur de nous pour sa réussite, et tout comme moi j'espère que les anciens élèves et les felletinois seront heureux et fiers de revoir la vie dans ces murs qui sont une partie de notre passé, de notre histoire, de notre ville.

Philippe COLLIN

Les actions du C.C.A.S.

Du repas des ainés aux sorties familles...

« Tisser des liens solides pour bien vivre au quotidien »

Le 18 janvier dernier, 92 repas ont été servis aux ainés de notre commune. Tous les restaurants de Felletin ont été consultés pour le menu, les fournitures ont été prises dans les commerces locaux, les galettes des rois provenaient des 4 boulangeries.
Deux animations ont été proposées :

› de la musique avec Robert Thibier et deux de ses amis musiciens
› des jeux avec le Conseil Municipal des Jeunes et l'association Bonne Pioche

En parallèle de cette rencontre, des colis sucrés et salés confectionnés par deux commerces felletinois, 8 à 8 et la boucherie Rondier, ont été proposés aux personnes de plus de 70 ans n'ayant pu participer au repas.
110 personnes ont répondu à cette proposition et nous avons pu les rencontrer, elles ou leurs proches, le mercredi 11 février.

Enfin, des colis spécifiques ont été confectionnés pour les résidents felletinois de la maison de retraite.

Ces trois évènements nous ont permis d'échanger avec un grand nombre de felletinois ou felletinoises, (plus de 220), qui n'ont pas forcément la possibilité de participer à d'autres rencontres telles que les réunions de quartiers.

Au delà de l'attention particulière portée à ces personnes, il s'agit aussi d'une démarche participative à leur intention. Afin que d'avantage de personnes puissent profiter de ce moment de convivialité, une participation libre à une partie de la journée (dessert, après-midi animé) est également possible.

D'autres projets sont envisagés :

› organisation de sorties familiales
› initiation d'une fête des quartiers
› goûter intergénérationnel
› création de jardins ouvriers

Merci de nous retourner le questionnaire ci dessous en le complétant et en y ajoutant des rubriques si nécessaire afin que nous puissions au mieux cerner vos attentes.

à recopier sur papier libre si besoin

Votre avis nous intéresse !

Le Centre Communal d'Action Sociale a notamment pour mission de proposer des sorties et des rencontres intergénérationnelles

Seriez vous intéressé par des sorties ?
OUI ☐ NON ☐

Quel type de sorties est susceptible de vous intéresser ?
Culture › Cinéma ☐ Théâtre ☐
Découverte › Parc aux loups ☐ Chocolaterie ☐ Cristallerie ☐
Autres : .....

Seriez-vous prêt à participer à une fête de quartier ?
OUI ☐ NON ☐

Si oui, de quelle manière ?
☐ Participation simple
☐ Petite préparation (confection d'un plat, décors...)
☐ Organisation générale, coordination pour votre quartier
Autre : .....

Quelles sont vos préférences de calendrier pour ces activités ?
Quelle période de l'année : .....
Quel jour de la semaine : .....

Votre nom et téléphone, si vous souhaitez être contacté :
.....

Autres idées pour le CCAS.
Vos avis, suggestions, remarques sur la réunion des quartiers :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A déposer en mairie ou par courrier :
Mairie de Felletin
12 place Charles de Gaulle
Tél. 05 55 66 51 11
contact@felletin.fr - www.felletin.fr

Actions pour la jeunesse

Pour nos Ados...

Face au manque d'activités proposées aux jeunes de 12 à 17 ans, la commune de Felletin en collaboration avec l'association CIGALE, a décidé de relancer les animations pour cette tranche d'âge. Ces orientations font suite aux travaux qui ont eu lieu en commission ouverte et consultative depuis plusieurs mois. L'association CIGALE, qui gère déjà l'accueil de loisirs et périscolaire sur Felletin, est devenue porteuse du projet pour les adolescents.

D'abord il a fallu les réunir pour faire un petit sondage auprès d'eux afin de connaître leurs envies. Une réunion avec les 12/14 ans, puis une seconde avec les 14/17 ans a été organisée en début d'année 2009, afin de leur expliquer nos projets et de recueillir leurs idées.

Une première sortie au Bowling à Montluçon (vacances de Février) a rassemblé une dizaine de jeunes de 14 à 17 ans qui furent ravis de la sortie. Ce sont eux ensuite qui ont proposé la deuxième sortie : Laser Game. Cette sortie a eu lieu pendant les vacances d'avril et a été ouverte aux 12/17 ans, et 24 jeunes se sont inscrits.

Pour varier les plaisirs, et ce pendant les mêmes vacances, l'association CIGALE en collaboration avec l'artiste Pascale BARETT a organisé un atelier poterie à Felletin dans les locaux du centre social. Là aussi, une dizaine de jeunes sont venus jouer les apprentis potiers, et ont fait de très belles réalisations.

De discussions en discussions avec ces jeunes motivés, des envies naissent... camping, karting, vélo, activités manuelles... que de choses les jeunes proposent !

Donc, sur sa lancée, CIGALE a établi un calendrier d'activités pour les vacances d'été, à raison d'une activité par semaine, puis un mini séjour à Uzerche pendant le mois d'Août 2009. Le mini séjour est à finir d'organiser par les ados inscrits, et les activités en lien avec les demandes.
L'association tente d'investir au maximum ces adolescents dans la conception et la réalisation des projets, pour les responsabiliser, et les épanouir.

Reste plus qu'à...

Planning d'activités / Association Cigale - Eté 2009

> 12/17 ans

Inscriptions : 05 55 66 70 28 ou 06 71 18 55 41
cigale@felletin.fr (Sandra)

› Juillet 2009

Mercredi 08 juillet
Sortie VTT
Chaque inscrit vient avec son vélo
Rendez-vous :
11h00 à la gare de Felletin
Retour :
16h00 à la gare de Felletin
Participation : 5 €
L'association fournit le pique-nique du midi (Combes)

Jeudi 16 juillet
Tournoi de Ping-pong
Rendez-vous :
14 h au gymnase de Felletin
Fin :
17h00 au gymnase
Participation : 2 €

Mercredi 22 juillet
Atelier créatif avec Pascale
Création d'objet en pâte fimo
Rendez-vous :
14h00 au centre social MSA
Fin :
17h00 au centre social MSA

Mercredi 29 juillet
Sortie Accrobranche
D'arbre en arbres (Broussas)
Départ :
14h00 à la gare de Felletin
Retour :
18h00 à la gare de Felletin
Participation : 8 €

› Août 2009

Mercredi 5 août
Pêche
Rendez-vous :
14h00 sur la plage du barrage des Combes
Fin :
17h00 sur la plage du barrage des Combes
Participation : 2 €

Mercredi 12 août
Atelier créatif avec Pascale
Peinture
Rendez-vous :
14h00 au centre social MSA
Fin :
17h00 au centre social MSA
Participation : 5 €

Du lundi 17 au vendredi 21 août
Mini séjour à Uzerche
Camping
Stage sport-nature
5 demi-journées
VTT, tir à l'arc, escalade, canoe-kayak
Et course d'orientation
Participation : non définie

Mercredi 26 août
Thèque Foot
Rendez-vous :
14h00 au stade de Felletin
Fin :
17h00 au stade
Participation : 2 €

Pour s'inscrire, il faut retirer une fiche d'inscription au collège, à la mairie ou à l'association "*Cigale*" et la retourner à l'adresse suivante :
CIGALE - Rue des Ateliers - 23500 FELLETIN

«SOS Nounous»

Face au manque de garde pour les moins de trois ans, il a été décidé d'agir : des projets sont en cours d'étude.

Mais face aux urgences, les parents ont parfois des difficultés à faire garder leurs enfants (tous âges confondus...). Alors, la commune de Felletin a décidé d'appuyer la mise en place d'un «SOS Nounous». Le principe est simple : si vous êtes motivé et bénévole, vous pouvez devenir nounou de dépannage. L'objectif est de rassembler plusieurs personnes susceptibles d'être disponibles pour garder des enfants en cas d'urgence, si les parents ne trouvent personne.

Un roulement serait mis en place de manière à ce que les nounous ne soient pas toujours mobilisées.
Là encore l'association CIGALE est porteuse du projet, et c'est au 06 71 18 55 41 (Sandra) qu'il faut appeler pour se proposer «Nounou».

Cette action est bien basée sur le bénévolat et la bonne volonté des gens. Cette solution de garde doit rester très ponctuelle et en cas de réelle urgence.

Une fois quelques nounous recrutées, une réunion aura lieu pour convenir des modalités de ce mode de garde, où se définiront les responsabilités notamment (convention). Le recul d'autres initiatives dans ce domaine nous permet de bénéficier d'éléments pour encadrer ce type d'action dans le respect de toutes les règles nécessaires.

1960 / 2010 : Felletin - Schladming

50 ans de jumelage

2007 Participation au festival - Danses Musiques et voix du monde

L'histoire des jumelages entre les villes européennes ne date pas d'aujourd'hui.
Les premiers jumelages entre communes européennes sont apparus il y a plus de 50 ans, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

C'est le cas de Felletin, qui en 2010 fêtera les 50 ans de son jumelage avec la ville autrichienne de Schladming. Ce qui est sûrement un des plus anciens jumelages d'Europe.

Afin de célébrer cet anniversaire qui sera une nouvelle occasion de contacts et d'échanges entre les deux villes et leurs habitants, le comité Felletinois de Jumelage s'est mis au travail et réfléchi déjà à la mise en place de l'événement.

Si vous souhaitez vous associer à ce projet ou si vous possédez des photographies concernant l'histoire commune des deux villes, vous pouvez contacter le Comité Felletinois de Jumelage.

Toutes les idées seront les bienvenues !

A noter que d'ici là, la Fête du Pain organisée par l'association se déroulera au village de la Salle le dimanche 5 juillet.

Contact : Muriel Martinet

Naissances du 09/11/2008 au 10/06/2009

›Le 11/11/2008 GRANDIN Olivia, née à Montluçon (Allier)
›Le 13/02/2009 BERNARD Joshua, né à Montluçon (Allier)
›Le 06/03/2009 TOUZET Batiste, Mike, Philippe, né à Guéret (Creuse)
›Le 11/05/2009 DOUEZY Mélanie, Jeanne, Marie, née à Montluçon (Allier)
›Le 14/05/2009 JOLY Yanis, Jean-Bernard, Jean-Claude, né à Limoges (Haute-Vienne)
›Le 02/06/2009 LANDON - - MOREL Zoé, né à GUERET (Creuse)
›Le 05/06/2009 TCHAO-AGO Simon, né à USSEL (Corrèze)

Avec toutes nos félicitations

Mariages du 09/11/2008 au 10/06/2009

›Le 24/01/2009 Loïc BERNARD, *apprenti maçon, domicilié à 17 place Courtaud / Felletin*
et Camille KOENIG, *sans profession, domiciliée à 17 place Courtaud / Felletin*

Avec toutes nos félicitations

Décès du 09/11/2008 au 10/06/2009

›Le 05/12/2008 Jean ANDRIEUX, retraité, EHPAD Résidence Sénior Jean MAZET Felletin, 68 ans
›Le 15/12/2008 Robert AMBIAUX, retraité, 1 impasse du Bouquet Felletin, 82 ans
›Le 23/12/2008 Fernande DUGAUD, veuve LECLERE, retraité, 46 route d'Aubusson Felletin, 82 ans
›Le 06/01/2009 Roger VIGNERON, retraité, EHPAD Résidence Sénior Jean MAZET Felletin, 80 ans
›Le 19/01/2009 Germaine VALERIOT, veuve DAUPLET, 17340 CHALTELAILLON-PLAGE, 91 ans
›Le 31/01/2009 Paul TOURAND, retraité, EHPAD Résidence Sénior Jean MAZET Felletin, 91 ans
›Le 05/02/2009 Raymonde CONCHON, retraitée, 1 rue des Mayades Felletin, 69 ans
›Le 12/02/2009 Paulette PERONY, veuve MANDON, retraitée, 46 route d'Aubusson Felletin, 78 ans
›Le 18/02/2009 Marcelle FAYE, veuve NADAUD, retraitée, EHPAD Résidence Sénior Jean MAZET Felletin, 93 ans
›Le 27/02/2009 Gabrielle BAUDET, veuve PONTONNIER, retraitée, EHPAD Résidence Sénior Jean MAZET Felletin, 89 ans
›Le 02/03/2009 Alice AUFAURE, veuve MOUNOT, retraitée, 46 route d'Aubusson Felletin, 97 ans
›Le 07/03/2009 Leontyna KOWNACKA, veuve BUCZEK, retraitée, 48 rue de Beaumont Felletin, 87 ans
›Le 08/03/2009 Georgette VARIÉRAS, veuve MICHELON, retraitée, 46 route d'Aubusson Felletin, 87 ans
›Le 19/03/2009 Madeleine RONTAIX, veuve LEFORT, retraitée, 46 route d'Aubusson Felletin, 91 ans
›Le 22/03/2009 Yolande ALIBRAN, veuve BIENARIVÉ, retraitée, 21 route de Crocq Felletin, 83 ans
›Le 23/03/2009 Joseph CHABRIER, retraité, 46 route d'Aubusson Felletin, 90 ans
›Le 27/03/2009 Yvonne MARCHON, retraitée, Maison de retraite Felletin, 85 ans
›Le 28/03/2009 Louis MUNTZ, retraité, rue Jasseix Felletin, 81 ans
›Le 04/04/2009 Juliette SAMY, veuve TEUGELS, retraitée, 46 route d'Aubusson Felletin, 94 ans
›Le 05/04/2009 Marguerite FIALAIRE, veuve CHAIZE, retraitée, EHPAD Résidence Sénior Jean MAZET Felletin, 94 ans
›Le 12/04/2009 Simonne FLEURY, veuve DECOUCHON, retraitée, 46 route d'Aubusson Felletin, 82 ans
›Le 01/05/2009 Jeanne BLONDEAU, veuve MOREL, retraitée, 1 rue des Granges Felletin, 95 ans
›Le 14/05/2009 Raymonde MAILLARY, retraitée, EHPAD Résidence Sénior Jean MAZET Felletin, 92 ans
›Le 14/05/2009 Marthe FOURNIER, veuve GILLET, retraitée, EHPAD Résidence Sénior Jean MAZET Felletin, 97 ans
›Le 19/05/2009 Pierre-François VADIC, retraité, 6 place de l'ancien champ de foire, Felletin, 65 ans
›Le 29/05/2009 Lucienne BAUCULAT, EHPAD Résidence Sénior Jean MAZET Felletin, 87 ans
›Le 04/06/2009 Marie-Louise CHABAN, EHPAD Résidence Sénior Jean MAZET Felletin, 84 ans
›Le 04/06/2009 François PATAUD, 3 Place Courtaud, 75 ans

Avec toute notre sympathie

Agir pour un développement cohérent

Les enjeux pour notre territoire portent notamment sur sa capacité à accueillir l'ensemble des acteurs qui peuvent contribuer au maintien de l'économie déjà installée, puis à son développement de façon raisonnée. Une commune comme Felletin peut agir sur différents leviers, et créer un effet « boule de neige » : mettre en valeur le potentiel foncier existant, soutenir la rénovation d'un habitat ancien mais demandé, ceci afin de faciliter l'arrivée d'habitants nouveaux qui soutiendront l'avenir de nos écoles et de nos commerces. C'est dans ce sens que l'équipe municipale souhaite avancer : agir de façon concomitante sur ces différents volets, en cohérence avec la Communauté de Communes, en relayant de façon ciblée les dispositifs existants et en incitant à une prise de conscience collective. En effet, notre capacité à inverser des tendances souvent négatives ne sera pas le fruit de la seule volonté politique d'une collectivité, mais bien le fruit d'actions multiples, dans lesquelles chaque habitant peut prendre sa part.

La maîtrise foncière

La maîtrise foncière actuelle de la commune de Felletin est faible. Peu de terrains lui permettent aujourd'hui de répondre aux demandes de construction. Les quelques terrains encore disponibles et propriété de la commune demandent à être bornés différemment pour être attractifs (lotissement de Beaumont par exemple). Une communication plus importante sur les terrains disponibles entre la Rue du Pont et la Rue Préville est nécessaire. Sans engager ou faciliter une action de construction à tout va, sans aucun sens avec le bâti qui fait notre richesse, il a nous paru utile de s'appuyer sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin d'identifier les zones constructibles et terrains qui pourraient demain constituer des espaces où des projets seraient envisageables. Le respect de nos rues et de leur cohérence architecturale sont des éléments importants qui guident nos réflexions actuelles. Dès maintenant, plusieurs propriétaires de terrains vont être contactés pour les informer de cette action, en les invitant à nous faire connaître leurs intentions. La méconnaissance du potentiel réel ne facilite pas la publicité de notre capacité à accueillir. Il est donc utile que collectivement ces informations soient partagées, pour que la commune puisse jouer ce rôle fédérateur en lien avec les professionnels du domaine.
Dans le même temps, la commune prend ses responsabilités pour préparer l'avenir, et se dote d'espaces que seule une collectivité pouvaient acquérir (espace St Roch ou Axauto). Ils ont notamment vocation à répondre aux problématiques des services dont la population a besoin aujourd'hui comme demain.

La rénovation

Dans l'habitat existant, des progrès restent à faire si nous voulons que Felletin réponde à la demande toujours plus nombreuse dans le domaine du logement. Cela est d'autant plus surprenant que tous, nous avons pu constater, en centre-ville par exemple, que beaucoup d'immeubles ou de commerces semblent inhabités et sont même parfois en piteux état. De nombreux propriétaires possèdent des biens qu'ils hésitent à mettre en vente, ou qu'ils ne peuvent mettre en location en l'état. Bien souvent, l'ampleur des travaux à réaliser pour les rénover, les mettre aux nouvelles normes de sécurité et/ou de salubrité, l'effort à produire en matière d'économie d'énergie et de développement durable, est un frein à l'exploitation de leur patrimoine. Or il existe des mesures en matière de rénovation et d'amélioration de l'habitat qui peuvent permettre de valoriser leur patrimoine, tout en contribuant à une démarche collective de développement de l'accueil et de l'économie locale.

Le programme O.P.A.H. (voir ci dessous) piloté par la Communauté de Communes va dans ce sens, et il est essentiel que chacun s'informe des possibilités de financements qui lui sont offertes. De même un dispositif de gestion locative permet d'accompagner les propriétaires bailleurs dans des démarches parfois complexes. Bref, au lieu de dire que nous n'avons pas de jeunes sur notre territoire, peut-être que ceux qui ont des cartes en main peuvent faciliter leur installation dans notre commune.

L'accueil

En favorisant l'habitat par les actions précédemment exposées, la démarche portée par la Communauté de Communes au travers du Pôle Local d'Accueil (voir ci-dessous) ne peut qu'être facilitée et porter ses fruits. Son rôle de coordination et d'accompagnement est essentiel. C'est pourquoi, les échanges entre la municipalité et son animateur sont permanents, afin d'agir de la façon la plus pertinente et rapide possible, tout particulièrement auprès des porteurs de projets économiques.

C'est dans cet esprit que l'équipe municipale, déjà fortement impliquée dans cette démarche, s'engage dans cette campagne d'information auprès des habitants, afin de les sensibiliser sur les mesures existantes. C'est collectivement que nous pourrons agir sur tous les leviers qui contribueront à faciliter l'accueil de nouveaux habitants, tout en soutenant les initiatives déjà engagées.

O.P.A.H.

› Vous êtes Propriétaire occupant :

La Communauté de Communes peut vous y aider à travers son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement et vous souhaitez y réaliser des travaux de réhabilitation ? Sous réserve de remplir certaines conditions, vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide de l'ANAH majorée avec l'O.P.A.H. mise en place sur la Communauté de Communes Aubusson-Felletin jusqu'en octobre 2010.

Les conditions liées à votre logement et aux travaux :

› Votre logement est achevé depuis au moins 15 ans.
› Vous envisagez des travaux de réhabilitation, et pas uniquement d'entretien ou de décoration, d'un montant minimum de 1 500 €.
› Vos travaux ne sont pas commencés et seront réalisés par des professionnels du bâtiment.
› Vous vous engagez à habiter votre logement pendant 6 ans à titre de résidence principale.

Les conditions liées à vos ressources :

Pour pouvoir bénéficier d'une aide de l'ANAH, vos ressources ne doivent pas dépasser un certain seuil.
› Le montant des ressources à prendre en considération est la somme des revenus fiscaux de référence de l'année n - 2 de toutes les personnes qui occupent votre logement.
Exemple : pour une demande de subvention faite en 2009, les revenus concernés sont ceux de 2007.
› Il existe deux niveaux de plafonds de ressources : les plafonds de ressources de «base» et les plafonds de ressources «prioritaires». Cette distinction permet de déterminer le taux maximum de subvention dont vous pourrez bénéficier.

Plafonds de ressources

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources « de bases » (€)	Plafonds de ressources « prioritaires » (€)
1	11 212	8 625
2	16 398	12 614
3	19 722	15 169
4	23 040	17 723
5	26 372	20 286
Par personne supplémentaire	3 322	2 554

Taux maximum de subvention

	Plafond de travaux par logement	Taux applicables aux propriétaires sous plafonds de ressources « de base »	Taux applicables aux propriétaires sous plafonds de ressources « prioritaires »
Cas général (hors O.P.A.H.)	13 000 €	20%	35%
O.P.A.H. revitalisation rurale ou copropriétés dégradées		40%	45%
Insalubrité	30 000 €	75%	75%
Saturnisme, handicap	8 000 €	75%	75%

› Vous êtes Propriétaire bailleur :

Les propriétaires d'un logement loué, (ou qu'ils souhaitent louer) sous réserve de respecter certaines conditions, peuvent le conventionner et bénéficier en retour d'un abattement fiscal.
En cas de travaux, vous pouvez également solliciter une subvention de l'A.N.A.H. majorée avec l'O.P.A.H. mise en place sur la Communauté de Communes.

Aujourd'hui, des permanences d'information sont déjà organisées (à la mairie, une fois par mois, animée par Myriam SIMONNEAU) pour les propriétaires de logements occupants ou bailleurs. La Communauté de Communes, en charge de l'aspect technique du dossier, dispose de toutes les informations sur les conditions d'obtention de ces subventions. **(habitat@cc-aubusson-felletin.fr – 05 55 67 72 44).**

Pôle local d'accueil

Afin d'étendre son action aux nouveaux arrivants en Creuse, un autre dispositif existe :
le POLE LOCAL D'ACCUEIL (P.L.A.).
Celui-ci centralise les projets, propose d'accompagner les candidats à l'installation en Limousin :
primo accueil, formation (« Construire son projet en Limousin », chèque intégration), financement (aide à l'installation).
C'est encore la Communauté de Communes Aubusson-Felletin qui est en charge de l'aspect technique de ce dossier, avec son animateur François TISSOT-ROSSET du Pôle Local d'Accueil Sud-est Creuse **(pla@cc-aubusson-felletin.fr - 06 80 41 09 56)**, poste mutualisé avec la Communauté de Communes du Haut Pays Marchois.

› Les 5 missions du Pôle Local d'Accueil :

1. Construire le réseau de partenaires (élus, acteurs locaux, acteurs socio économiques, financeurs).

› Définir les enjeux, la stratégie et les actions à conduire.

Ex : groupes de travail, comité de pilotage

2. Connaître les offres d'installation professionnelle et résidentielle.

› Recenser l'existant et valoriser de nouveaux potentiels : reprise entreprises, création activités, emplois, locaux professionnels ; marché immobilier, logements locatifs, services, social, culture.

Ex : Conventions et échanges informations avec consulaires et service public pour l'emploi, service de mise en relation de l'offre et de la demande en logements locatifs et locaux professionnels, détection de nouveaux potentiels et diagnostics économiques…

3. Sensibiliser les acteurs locaux à la nécessité d'accueillir.

› Forger une « culture de l'accueil » qui permette le « vivre ensemble » en menant des actions spécifiques de communication mais également d'animation, en s'appuyant sur les partenaires locaux (élus, techniciens, associations, habitants…).

Ex : soirées d'accueil et d'échanges (animation théâtrale, débat), exposition de portraits de nouveaux installés et d'entrepreneurs par des lycéens, actions spécifiques pour le public anglophones…

4. Prospecter des porteurs de projet, sur le territoire et à l'extérieur.

Il s'agit de faire connaître le territoire, et plus particulièrement : les opportunités d'installation, les services proposés.

Ex : Manifestations et salons, semaines d'accueil de créateurs repreneurs d'activités, annonces dans médias et sites Internet, affiches, diffusion postale des offres… Cette fonction est assurée dans un cadre collectif : celui du réseau d'accueil limousin (P.L.A.) et Service Accueil de la Région.

5. Accompagner les porteurs de projets dans les démarches professionnelles et familiales, en lien avec les partenaires socio-économiques.

Primo accueil : écouter les questionnements, diagnostiquer les besoins, conseiller, mettre en relation avec les partenaires, suivre l'installation.
Information :
› Environnement économique, offres de reprise d'entreprises, potentiels de création d'activités, offre d'emplois, formation, locaux professionnels, interlocuteurs techniques ;
› Environnement social et culturel, services, marché de l'immobilier, offres de logement, interlocuteurs locaux.
› Orientation vers les partenaires

Ex : Rencontre des porteurs de projets, échanges d'informations avec réseaux de partenaires («accueil Limousin», «Objectif Création» et «Diva», actions «Creus'Ac» pour anglophones, outil «RDV en Limousin»…

Ces fonctions ne sont pas exclusivement réservées aux nouveaux arrivants, mais profitent tout autant aux habitants et acteurs économiques du territoire.

Les échos de la Communauté de Communes Aubusson-Felletin

Première rencontre territoriale

C'est une centaine de personnes - artisans, commerçants, chefs d'entreprises et élus - qui s'est retrouvée le 27 avril dernier à l'amphithéâtre de l'ENSA pour la première rencontre territoriale consacrée au développement économique. Pilotée par Renée Nicoux, maire de Felletin et Vice-présidente de la Communauté de Communes en charge de l'économie, du tourisme et de l'accueil, cette première édition entre dans le cadre de la réflexion en cours sur la définition d'une stratégie de développement pour notre territoire.

Organisée autour de deux tables rondes, sur les thèmes de :

› les besoins des acteurs locaux face aux enjeux économiques de proximité et d'ouverture sur le monde,

› les outils pour créer un développement économique territorial concerté,

... cette rencontre a permis d'échanger sur les problématiques rencontrées par les acteurs locaux, les institutionnels, les collectivités. Ce moment d'échange riche en enseignements participe à la définition de la stratégie économique que prépare actuellement la Communauté de Communes. Début juillet, les conclusions de ce travail seront présentées, permettant à la Communauté de Communes d'avoir son programme d'actions.

Communauté de Communes Aubusson-Felletin - Tél. 05 55 67 79 98 - *www.cc-aubusson-felletin.fr*

Commission environnement

› La Commission environnement a organisé une visite du site de traitement des ordures ménagères de St Silvain Bas le Roc du groupe SITA. Il semblait important de savoir ce que devenait notre poubelle après avoir été ramassée par les agents de la Communauté de Communes, et être passée par le centre de transfert du Thym.
Nous avons pu voir les agents travaillant sur la chaîne du centre de tri des OS recyclées (sacs jaunes – OS = objets secs) ainsi que le centre d'enfouissement où sont déposées chaque année 30.000 tonnes de déchets.

› Du fait des nuisances causées par les chiens et chats, et à la suite de demandes de nombreux habitants, la commune de Felletin a sollicité la Communauté de Communes afin de mettre en place, à titre expérimental, une quinzaine de conteneurs collectifs pour la collecte des ordures ménagères. Les habitants sont invités à privilégier le dépôt dans les conteneurs mais le ramassage en porte à porte se poursuit. La collecte des ordures ménagères s'effectuera toujours le mardi martin et le vendredi après-midi. Les rues concernées par ce test sont : haut de la Rue Sainte Espérance, Route de Tulle, haut de la rue Quinault, Rue Grancher, Rue de l'ancien Champ de Foire, Rue Leby Lagrange, bas de la Grande Rue, Place du Marché, Place Courtaud, haut de la Route de Crocq. Pas de modification pour les sacs jaunes de recyclables secs, toujours collectés en porte à porte le mercredi matin.

S.I.A.E.P.* de la Haute Vallée de la Creuse
Felletin-Croze-Clairavaux

Les relevés du débit des sources du Syndicat pour l'année 2008 montrent une bonne production.
Débit minimum : 1078 m^3/j en octobre.
Les relèves journalières du volume mis en distribution sur Felletin laissent penser que quelques fuites existent. Afin de gérer au mieux nos ressources, et devant l'état vieillissant de notre réseau qui va nécessiter de gros travaux, nous commençons cette année une série de remplacement de conduites très anciennes et un renforcement de celles-ci.

› Renforcement du réseau d'adduction du L. M. B.
› Renforcement Rue Quinault et Extension le Grand Champ
› Renforcement Rue Grancher et rue de Chanteloube
› Renforcement Charrière des mulets et place Monthioux

Afin d'améliorer l'efficacité du service, nous avons également décidé d'installer un réseau de télésurveillance sur les sites importants du syndicat et d'utiliser un outil de saisie portatif pour les relevés annuels des compteurs.
Cette démarche avait déjà été engagée dans le passé, mais non mise en œuvre.
Ces adaptations permettront une réactivité accrue en cas de fuite et une mobilisation des agents sur d'autres tâches.
La télésurveillance se mettra progressivement en place sur notre réseau.

** Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable*

Originalité et développement durable pour le fleurissement/embellissement 2009

Nos spécificités

Création et installation de bacs en rocaille

Cet hiver, les maçons de la commune, Guy Montbellet et Pierre Pradelle ont créé des bacs en rocailles dans les ateliers du LMB, mis à leur disposition, après la formation suivie à l'automne. Ces bacs sont installés en ville : place Courtaud, à la mairie, à la salle polyvalente et devant l'Office de Tourisme et sont désormais fleuris.
Ils sont uniques et spécifiques à Felletin !

Culture des plants de fleurs

Pendant plusieurs mois les jardiniers, Jean Louis Faissat et Christian Sartori travaillent sous la serre pour préparer leurs plants. Il s'agit d'un travail très minutieux et très précieux pour la commune d'un point de vue économique et qualitatif.

Un partenariat renouvelé avec l'IME

Comme chaque année, la commune accueille au sein de ses services techniques un jeune stagiaire des espaces verts de l'IME. Cédric PIERRE est avec notre équipe pour 3 semaines.

Cédric PIERRE & les employés chargés du fleurissement de la ville

Le développement durable au cœur du fleurissement

Paillage

Dans quelques jours, va débuter le paillage de nos plantations afin de réaliser des économies d'eau. De même, le choix a été fait de développer l'utilisation de plantes vivaces.

Cet été, l'Accueil de Loisirs sera associé au fleurissement avec la création de décors sur le thème du développement durable.

Traitement des herbes dans les rues

Comme déjà exposé en 2008, et après avoir été à nouveau interpellé par plusieurs habitants, il nous semble important de préciser à tous dans quelles conditions est réalisée la campagne de désherbage des rues de notre commune.

En effet, notre souci de l'entretien nous amène à engager annuellement, et ceci depuis de nombreuses années, un processus de traitement des mauvaises herbes qui poussent aux abords des chaussées. Afin d'assurer l'efficacité la meilleure, les services techniques de la commune utilisent un désherbant dit « de pré-levé », de la marque ***Aïkido***, qui permet une action foliaire et surtout racinaire des herbes qui envahissent trottoirs et abords. Naturellement, ce produit est soumis aux réglementations en vigueur. Il est sans classement toxicologique. Comme l'indique la réglementation, et lors de la pulvérisation des produits de ce type, les agents doivent porter des tenues réglementaires. Leur exposition prolongée lors de la vaporisation l'exige, situation différente du passant ou riverain.
Dans le même temps, nous étudions et allons tester d'autres solutions, notamment le désherbage à chaud. Ceci devra nous amener à comparer l'ensemble des dimensions de cette opération annuelle : respect de l'environnement, coût, efficacité, etc....

Tout comme certains habitants qui s'interrogent sur le produit utilisé, d'autres nous incitent à toujours agir de façon plus importante pour le désherbage. Sans tomber dans l'excès quel qu'il soit, nous agissons dans le sens de l'intérêt général, et dans un souci permanent du respect de l'environnement. La commission environnement accueille toutes les bonnes volontés et les bonnes idées. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour être informé des prochaines dates de réunion.

Les aménagements

› **La fontaine place Courtaud sera bientôt fleurie.**
La demande unanime du Conseil Municipal des Jeunes a renforcé cette action.

› **Le talus au dessus du centre équestre** va lui aussi être embelli par les services municipaux. Un gazon accompagné de fleurs rustiques vient d'être semé et d'autres plantations sont prévues pour l'automne.

› **Espace "pique nique" / détente :**
la plage des Combes va être à nouveau équipée de bancs et tables de pique nique.

› **Une opération de nettoyage et démoussage** du petit patrimoine est également prévue en centre ville

Concours de fleurissement 2009

«Concourez pour faire partie du circuit fleuri de la commune»

Depuis 2000, la commune de Felletin participe au concours de fleurissement départemental.
Elle a toujours été récompensée pour ce travail.

Jean Louis Faissat et Christian Sartori, les deux jardiniers municipaux, font preuve chaque année de beaucoup d'imagination et savoir faire pour réaliser des compositions fleuries d'une grande qualité. Aussi, ils assistent régulièrement à des rencontres départementales et régionales pour se tenir au courant des nouvelles pratiques, notamment en terme de développement durable, paillage, jachères fleuries, usage de vivaces…

La volonté de l'équipe municipale est de poursuivre le travail dans le sens du développement durable et aussi de vous inviter à y contribuer dans vos propres créations fleuries.
Nous espérons que vous serez encore plus nombreux cette année à vouloir faire partager votre savoir-faire de jardinage et vos espaces fleuris…
Inscrivez-vous et concourez pour faire partie du «circuit fleuri de la commune».

Un jury local sera désigné par la commission fleurissement pour venir admirer vos réalisations. Celui-ci sera chargé d'établir un classement et d'élire les gagnants de chaque catégorie.
Si vous êtes élus, vous ferez partie fin juillet du circuit présenté au jury départemental.

Tous les participants seront récompensés !

Pour tous renseignements complémentaires : **Tél. 05 55 66 51 11** ou *communication@felletin.fr*

Choisissez votre catégorie *(une seule par participant)* **:**

- ☐ Maison avec jardin très visible de la rue
- ☐ Balcons ou terrasses
- ☐ Fenêtres ou murs
- ☐ Décor floral installé sur la voie publique
- ☐ Immeubles collectifs
- ☐ Hôtels-restaurants, cafés, avec ou sans jardin
- ☐ Commerces
- ☐ Hameaux villages fleuris
- ☐ Hébergements touristiques hors hôtels
- ☐ Office de Tourisme

Et renvoyez-nous avant le 10 juillet, par courrier ou par mail, ou déposez-nous votre «carte de visite».

A recopier sur papier libre si nécessaire

Carte de visite - Fleurissement 2009

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Catégorie (voir liste ci-dessus) : .....

Tél. : ..... Email : .....

PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie

Depuis le 1er avril 2009, les horaires sont :
› Lundi : 9h30 à 12h et 13h30 à 17h
› Mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
› Jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h

Après 9 mois d'expérimentation d'une «nocturne» jusqu'à 19h, la fréquentation s'avérant nulle ou très faible, il a été décidé de clôturer à 18h cette ouverture notamment dédiée aux habitants qui travaillent.

Carte d'identité

Toujours gratuite, sauf en cas de perte. Compter 25 € pour les timbres fiscaux.

Passeport

› Enfants jusqu'à 14 ans : 19 €
› De 15 à 18 ans : 44 €
› Majeurs : 88 €

Carte grise

Nouveaux tarifs depuis le 1er janvier 2009.
Se renseigner en mairie, ou sur internet :
www.ants.interieur.gouv.fr

Recyclage cartouches et téléphone mobile

La CyberBase dispose d'un point de collecte des cartouches d'encre et anciens téléphones portables.
N'hésitez pas à leur déposer.
Rens. : 05 55 66 71 10
contact@cyberbase-felletin.fr

La vie de nos écoles

Remise d'ordinateurs à l'école élémentaire

Le 8 février, c'était à nouveau Noël à l'école élémentaire : nos petits bouts ont pu se voir offrir huit ordinateurs portables et une imprimante laser couleur. En effet, dans le cadre d'une dotation spéciale de l'Etat (financement à 60 %), la commune a pu acquérir ces équipements, ainsi qu'un vidéoprojecteur partagé avec l'école maternelle. Une mise à niveau des installations de l'école maternelle et l'achat d'un appareil photo numérique ont également été réalisés.

Carnaval 2009

C'est sous le soleil, que les enfants de la maternelle ont défilé le 31 mars à l'occasion du carnaval. Ce fut pour chacun l'occasion de revêtir leurs plus beaux atours (ou les plus rigolos) pour faire la fête. Le cortège a traversé la ville en chantant et dansant, puis s'est terminé par un spectacle de leur création à l'espace Tibord. De nombreux parents étaient présents pour immortaliser par des photos cette journée tout en couleurs.

Le L.M.B.

Aussi bien au Lycée Professionnel qu'au Lycée Technologique, le Lycée des Métiers du Bâtiment, bientôt centenaire, perdure dans l'excellence. Les chiffres le montrent : 97 % de taux de réussite au Lycée Technologique et des médailles qui se cumulent dans les concours pour le Lycée Professionnel.

Afin de comprendre comment le L.M.B. arrive encore aujourd'hui en tête de liste du Limousin pour certains taux de réussite aux examens,
(94% dans la filière génie civil, et 100% dans la filière bois) nous avons rencontré l'équipe pédagogique qui suit les élèves du Lycée Technologique.
Pascale CANTAREL enseigne la construction et le dessin industriel à des élèves de Première et Terminale STI, option Génie Civil. Selon elle, la réussite s'explique en premier lieu grâce à l'effectif des classes : *«Nous avons une approche personnalisée des jeunes. Chaque classe est constituée d'un petit groupe d'élèves. L'enseignement est beaucoup plus individualisé. D'ailleurs, en fonction des effectifs, il peut y avoir des dédoublements de classes, afin de maintenir des petits groupes».*

Le L.M.B. propose de nombreuses sorties pour les élèves. Mme CANTAREL organise deux voyages dans l'année : «Une première visite – découverte de chantiers, puis en fin d'année, une deuxième sortie pédagogique, afin de voir en pratique ce qui leur a été enseigné dans l'année».
En accord avec ses collègues, l'enseignante garde les élèves sur un cycle de deux ans, en Première et en Terminale. Cela permet un suivi toujours individualisé.
«Sur deux ans, nous apprenons à connaître les jeunes, et les préparons aussi à la suite : on fait plus que les préparer à l'examen».
Sur une base de volontariat, il arrive à Mme CANTAREL d'aider les élèves le mercredi après-midi, selon leurs besoins et leurs demandes.

Ce suivi d'élèves, Florence GUILLOTEAU en a bien suivi l'importance. Mme GUILLOTEAU est Conseillère Principale d'Education au L.M.B. en charge du Lycée Technologique.

«Ici, nous avons vraiment un suivi individualisé des élèves. La plupart sont internes et nous les connaissons bien. Dès le début de l'année, nous travaillons avec les professeurs principaux pour repérer les élèves en difficulté. Nous avons ensuite des entretiens individualisés avec eux pour définir leurs besoins. Une fois cela défini, l'équipe de la vie scolaire prend en charge l'élève». Mme GUILLOTEAU nous explique : *«Nous avons un tableau des compétences de chacun des 24 assistants d'éducation, et déterminons quelle personne peut aider l'élève, en aménageant son emploi du temps par rapport à celui du jeune».*

«Nous partons sur la base du volontariat de l'élève, et ça marche plutôt bien. Les jeunes sont décidés à y arriver».
Nous avons rencontré le jeune Alexandre STEUNOU, et qui avait des difficultés en mathématiques et construction mécanique. Il a réussi, Il est aujourd'hui en BTS enveloppe du Bâtiment au CFA du L.M.B. «C'est vrai qu'il y a eu du travail de ma part pour réussir, mais j'avais un réel soutien de l'équipe pédagogique. Entre les surveillants et les professeurs, je faisais en moyenne 5 heures de soutien par semaine. Je suis passé de 5 ou 6 de moyenne en math et construction mécanique à 14 au bac ! Je ne peux que les remercier tous ! Quand on vous propose cette aide, on ne peut pas la refuser !».

Alexandre PAUL jeune enseignant en génie industriel bois, nous parle aussi de la motivation de ses élèves. *«Ils n'ont pas choisi d'être ici par hasard, comme ça peut l'être dans un bac général. Ils ont une passion et une conviction, et les résultats s'en ressentent».*

suite p.20

Repas des aînés (18 janvier) et remise des colis

Réunion des quartiers (13 mars)

Action du Conseil Municipal des Jeunes (5 avril)

Inauguration de la piste de bicross

Cette motivation est aussi due à la méthode d'enseignement du L.M.B. : en ateliers, les élèves découvrent la théorie et la pratique, «sous leurs yeux et sous leurs mains», comme s'amuse à le dire M. PAUL. Il nous explique : *«Ici, nous travaillons sous forme de projets : les élèves sont indépendant, ils y acquièrent une autonomie, donc ils s'investissent.*
Par ailleurs, ils sont amenés à travailler en équipe, de ce fait ils s'entraident, ce qui permet la progression de tous».
N'oublions pas qu'en plus d'une bonne méthode pédagogique et de la motivation des élèves, le Lycée des Métiers du Bâtiment a su se doter des meilleurs équipements. L'environnement du L.M.B. (les 18 ha, la quinzaine d'ateliers, les équipements de loisirs…) aide bien sûr au bon développement de l'élève.

D'excellents résultats aux examens… et aux concours !

Les élèves du L.M.B. s'étaient déjà distingués en Taille de Pierre et en Charpente lors du concours des Olympiades des Métiers : deux d'entre eux se sont rendus à Lille pour les qualifications nationales.
Plus récemment, lors du concours annuel organisé par la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France, les élèves issus du Lycée Professionnel ont su se démarquer, et deux d'entre eux participeront au concours national !
En menuiserie, Luc PLUMEREAU, élève en Terminale BEP «Métiers du Bois», a décroché deux médailles d'or, en départemental et régional.

Luc Plumereau

Ses camarades Yoann VIGNON, Loïc BRANDON et Romain TRONCHE n'ont pas démérité. L'exercice était un lambris d'appui rampant (pour un habillage de mur), et la crémaillère d'escalier.
Luc nous explique sa démarche : *«C'est un style Louis XV, il faut donc du chêne. Mais il faut travailler différents bois, sans trop abuser des couleurs. Tout cela est noté. J'ai appris énormément de choses en faisant cet exercice. J'ai rencontré des problèmes, j'ai du recommencer certaines pièces. Mais ça m'a permis de mettre en valeur mes capacités».*
Notons que le jeune Gilbert AUBRUN a fait un exercice dans le domaine «mobilier», et recevra un prix hors concours.

Clément Guillaumain

En Taille de Pierre, les deuxièmes années de CAP ont aussi taillé de belles pièces. Clément GUILLAUMAIN a lui aussi décroché les deux médailles d'or, départementale et régionale, et pourra ainsi présenter son travail à Marseille pour les qualifications nationales
Ses camarades Arnaud GAYOUT et Christopher BERTRAND n'ont pas démérité avec respectivement une médaille d'or départementale, une médaille d'argent régionale, et pour Christopher une médaille de bronze départementale.

L'exercice était une corniche sur son socle, au choix en granite ou calcaire. Clément nous explique ses difficultés : *«Il est demandé beaucoup de précision ; il y a plein de détails, de côtes en millimètres à respecter… De plus, on s'engage sans connaître l'épreuve ! Mais en même temps, ce genre de concours nous rend fiers, on apprend à surpasser nos difficultés. Ca fait plaisir de sortir un bel ouvrage comme ça !».*

Il nous reste à espérer pour ces jeunes volontaires d'être sélectionnés parmi les meilleurs au concours national, qui se déroulera en juin à Marseille !

Petit rappel de l'info du L.M.B. : Ouverture d'un nouveau Bac Pro 'Intervention sur le patrimoine bâti' dès la rentrée 2009 ; sur 2 ans, en alternance au CFA du L.M.B.

www.lmb-felletin.ac-limoges.fr

Programme des animations de l'été

à la Médiathèque Intercommunale Aubusson-Felletin et à la Cyber Base

A la Médiathèque

› ***Exposition estivale*** « Conte Reconte et Raconte d'après l'œuvre de Guy de Maupassant » de **Jean Estaque du 30 juin au 5 septembre 2009** sur les deux sites de la Médiathèque (Aubusson et Felletin).
Le vernissage aura lieu le vendredi 3 Juillet 2009 à partir de 18h00 à la Médiathèque de Felletin.

Tous les premiers samedis du mois « Heure du conte » pour les 3-5 ans
de 10h30 à 11h15 à la Médiathèque de Felletin.
La séance du samedi 1 août 2009 sera exceptionnellement bilingue (français/anglais).

La Médiathèque organisera des ateliers dans le cadre de **la journée du livre de Felletin le 14 août 2009**.
Pour plus d'informations, veuillez contacter la Médiathèque à partir de début juillet 2009.

Lamifa

En début d'année Bérengère Musard a été recruté par Lamifa pour 6 mois avec l'aval de la Communauté de Communes Aubusson-Felletin comme Chef de projet TIC. Son travail sur la refondation de la Médiathèque Intercommunale Aubusson-Felletin en une entité unique intégrant dans son fonctionnement la Cyber Base est en cours.
Une nouvelle organisation et un nouveau fonctionnement de la Médiathèque sont à prévoir et nous sommes persuadés que cette nouvelle entité donnera davantage d'harmonie et de force aux activités de la Médiathèque et de la Cyber Base. La Communauté de Communes d'Aubusson Felletin prendra en charge ce poste de Chef de projet TIC et Vidéo à partir de début juillet.

Bérengère MUSARD & Jean-Noël DELAGE

Portail associatif

Un groupe de travail animé par Lamifa est constitué de la Communauté de Communes Aubusson Felletin, Clé de Contacts, les offices de tourisme Aubusson, Felletin et Jeunesse et Sport ont dégagé les principes sur la réussite de ce portail associatif Intercommunautaire.
Il portera le nom «Tous à l'asso» : *www.tousalasso.fr*
La création de ce site sera assurée par la Cyber Base.
Un réseau sera tissé pour arriver sur ce site.
Un agenda actualisé régulièrement sera sur le site.
Cet agenda sera réalisé en partenariat avec *www.info-limousin.com*.

Chaque association aura une ou plusieurs pages où elle pourra se faire connaître ; des photos et vidéos seront possibles.
Un responsable ou référent par association pourra actualiser l'agenda et mettre à jour les pages Internet.
La réussite de ce site passera obligatoirement par l'appropriation de cet outil par les associations.

Pour ce faire un accompagnement spécifique pour chaque association et leur référent, et leurs bénévoles sera effectué par la Cyber Base.
La mise en place expérimentale a commencé le 1er juin.

A partir de cette date chaque association recevra un formulaire type pour créer la page de son association et le mode de fonctionnement de l'agenda. Le planning sur l'accompagnement spécifique aux associations sera communiqué début septembre.
L'inauguration du site sera faite pendant le forum des associations de la Communauté de Communes Aubusson Felletin les 4 et 5 septembre 2009 au hall polyvalent.
Lamifa, au travers de prochains projets, donnera l'occasion à des personnes souhaitant promouvoir la lecture et partager des idées novatrices sur le multimédia de travailler en partenariat avec l'association.

Projets d'avenir pour la CyberBase 2009

› Mise en ligne et évolutions du site des associations
› Poursuite de l'évolution des ateliers afin de toujours mieux répondre aux demandes des usagers.
› Proposer des solutions adaptées pour l'accompagnement des associations dans leurs activités numériques.
› Poursuivre l'extension des déplacements sur les communes de la Communauté de Communes.
› Travailler en étroite collaboration avec la Médiathèque sur des projets communs ou complémentaires.
› Développer autant que possible nos activités et nos ateliers vers des publics plus spécifiques tels que les artisans, les commerçants, les entreprises et les handicapés.
› Renouveler la semaine des logiciels libres en partenariat avec ceux qui ont participés cette année (Ordiconnect, Abcd Informatic et Ctrl-A) ainsi que les professionnels du milieu et les étudiants en BTS à Aubusson.
› Développer les relations entre les espaces publics numériques du territoire (Royère de Vassivière, Bourganeuf…)

Projets d'avenir pour Lamifa 2009

› Revaloriser ses activités sur la promotion du livre et de la lecture en lien avec les écoles et la Médiathèque Intercommunale.
› Développer et tisser, au travers de ses activités, son réseau de bénévoles.
› Travailler en étroite collaboration avec d'autres associations du territoire

Joël Massaloux - Président de Lamifa

Agenda

› **En juillet et août**, les ateliers «Tic English» deviennent «Tic in French» **tous les mardis, le soir de 18h00 à 20h00**, 3€ par personne.
Un accueil aux estivants anglophones se fera à travers les TIC sur des sujets tels que «faire ses courses», «acheter un billet de train», «aller à la poste» etc..., afin de les accompagner dans l'apprentissage du français.

› **Tous les mardis, le soir de 18h00 à 20h00** également, des «ateliers Photos» sont proposés à 3€ par personne.
Cet atelier permettra aux usagers qui le désirent de perfectionner leur technique photographique numérique et d'apprendre à recadrer, retoucher et perfectionner leurs photos de vacances.

› Un atelier « Partager ses vacances »
tous les mercredis, le matin de 10h00 à 12h00, 3€ par personne.
Deux heures pour apprendre à partager ses photos et ses vidéos de vacances avec ses amis et sa famille grâce aux blogs, photo blogs et autres journaux en ligne.

Des ateliers ponctuels ainsi que des événements sur le territoire de la communauté de communes sont prévus : pour plus de détails contacter la Cyber Base.

Certaines animations co-organisées par la Médiathèque Intercommunale Aubusson Felletin et la Cyber Base pourront avoir lieu durant la période estivale.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Médiathèque de Felletin au 05 55 66 55 22 ou la Cyber Base au 05 55 66 71 10.

Cette rubrique vous permettra de faire le lien entre le Felletin d'hier et d'aujourd'hui, tout en découvrant ou redécouvrant un peu de notre Histoire.

On pourra ici faire connaissance avec des personnes qui ont marqué la vie de notre cité, d'un quartier. Redécouvrir des métiers oubliés, des lieux que l'on connaît sous un autre jour et plus généralement tout ce qui concerne la mémoire de Felletin.

Cette rubrique vous est largement ouverte. Si vous avez envie d'y contribuer, de nous faire part de votre témoignage, d'une idée, d'une anecdote, n'hésitez pas à contacter le service communication : *communication@felletin.fr* - Tél. 05 55 66 51 11

Le Docteur CONSTANT

Il existe une rue du Docteur CONSTANT à Felletin,
mais combien sommes-nous, à nous rappeler qui il était ?
Une personne ne l'aura jamais oublié, il s'agit de Germaine VALERIOT…
sa bonne, 21 ans à l'époque des faits.

Rappelons-nous cette histoire…

Alfred ROUBEIX descendait de St Martial le Vieux, en charrette, pour se rendre à Felletin voir un médecin. Il souffrait depuis de nombreuses années de douleurs à l'estomac qui ne lui laissaient que peu de répit et tous les régimes, tous les médicaments, tous les conseils obtenus ne soulageaient son mal.

Le 14 mars 1938, pris de douleurs, et complètement excédé, il décidait de consulter une fois de plus.
Il eut peur d'avoir franchi un stade supplémentaire dans l'évolution de sa maladie car la douleur n'était plus que physique, elle lui semblait atteindre également son cerveau…

Il avait de vieux parents à charge et l'idée de ne plus pouvoir subvenir à leur besoin à cause de sa maladie le mettait dans un état de tension indescriptible… C'est pourquoi, (expliquera-t-il plus tard), il prit son révolver dans sa table de chevet avant de s'en aller… pour le cas où il ne serait plus capable de lutter contre le mal.

Il ne portait pas le Docteur CONSTANT dans son cœur, il le trouvait incompétent puisqu' il était incapable de trouver un remède à sa maladie, voire même de le soulager. Toutes ses visites s'achevaient invariablement par la rédaction d'une même ordonnance, dont les mêmes prescriptions se traduisaient toujours par les mêmes effets, c'est à dire pas d'effets.

Il arriva vers 13h30 au domicile du Docteur, et fût très vite introduit pas sa bonne dans son cabinet.
Le Docteur lui demanda de se dévêtir et Alfred se prêta de nouveau à l'examen… Quelques minutes plus tard, il lui demanda de se rhabiller.

Insidieusement, la colère monta en lui… le docteur ne le guérirait pas ce jour là non plus… il s'apprêtait déjà à rédiger une de ses habituelles ordonnances, et lui continuerait à souffrir… En échange de ses sous, le Docteur profiterait de la vie et de sa famille dans sa jolie maison, en jouissant d'une bonne santé, alors que lui devra se traîner jusque St Martial le Vieux et travailler dans les champs pour nourrir ses vieux parents… Entre deux crises de douleur…
Il trouva cela très injuste, et la folie le prit… l'accumulation de la douleur, la déception d'être une fois encore venu consulter pour rien, il ne réfléchit plus, sortit son révolver… Il tira quatre fois.

Deux balles touchèrent le docteur superficiellement, deux autres plus gravement au ventre… néanmoins, le docteur blessé eut encore le courage de se jeter sur Alfred ROUBEIX afin d'essayer de le maîtriser. Une courte lutte s'engagea durant laquelle, à bout de force, le docteur parvint à ceinturer son assassin… jusqu'à ce qu'ils s'effondrent, l'un et l'autre à genoux.

Appelée par son patron, Germaine VALERIOT, sa bonne, avait tenté de prévenir sa maîtresse occupée au 1er étage, et n'avait rien pu faire en face d'un individu qui, au moment où elle essayait de prêter main forte à son employeur, avait pointé son arme sur elle.
Alerté par les bruits inhabituels au domicile du docteur, les voisins arrivèrent, et, regroupant leurs efforts, ils parvinrent à maîtriser Alfred ROUBEIX.

Tandis qu'on prévenait les forces de l'ordre, on appelait également les confrères du Docteur CONSTANT, MM CHAUSSELAT & BARDINON. Dans l'incapacité de l'opérer sur place, on transféra le blessé à l'hôpital d'Aubusson, où, malgré les bons soins du chirurgien MACHAVOINE, le Docteur CONSTANT mourut vers 18h, laissant une veuve et trois enfants.

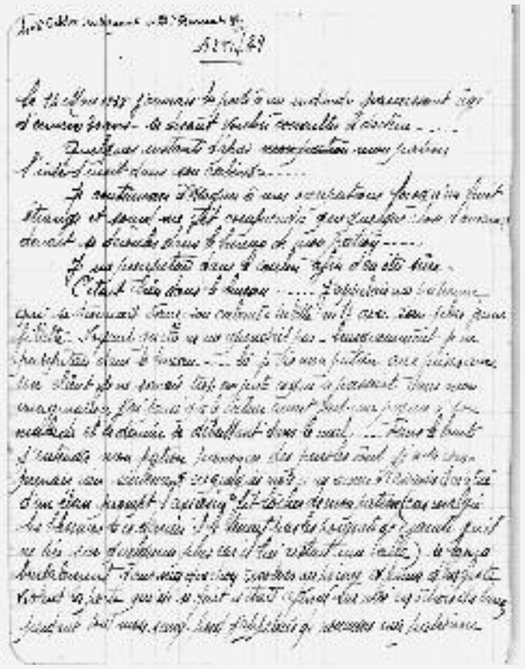

Dans le même temps, la police menottait Alfred, et eut bien du mal à contenir une foule de Felletinois furieux qui très vite fût au courant du drame qui venait de se jouer. Ils ne purent empêcher un déferlement de violence à l'encontre de leur prisonnier qui reçu coups et menaces et dont on réclamait la mort à grands cris.
Le Docteur CONSTANT jouissait d'une très bonne réputation, son dévouement envers ses patients, son honorabilité, étaient connus de tous. Certains racontaient qu'il acceptait volontiers d'être payer « en poule, coq et autres victuailles » par les plus démunis…
La colère grandissait au dehors et on réclama même la pendaison pour Alfred ROUBEIX.
La cour d'assises rendit son verdict un an et un mois plus tard, en avril 1939. Alfred écopa de 20 ans de travaux forcés, et de dommages et intérêts à la famille.
Il mourût le 2 juillet 1939, Dieu a rendu sa justice dira Germaine VALERIOT… la bonne.

Pour ce récit nous nous sommes fortement inspirés du livre de Jean-Marie CHEVRIER, « les grandes affaires criminelles de la Creuse » (2006) pour vous relater cette histoire.
Nous la devons également à une ex-felletinoise, Mademoiselle VALERIOT Germaine, la bonne du Docteur Constant, qui avait rédigé sur un cahier d'écolier un récit du meurtre de son patron.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'à la lecture des pages rédigées de cette belle écriture d'il y a 71 ans, nous nous sommes replongés dans ce drame qui émût fortement la population de Felletin à l'époque et dont aujourd'hui encore, le souvenir demeure.

Elle en a parlé toute sa vie. Elle n'a jamais oublié. C'est ce que nous dira sa fille, qui nous a annoncé son décès en janvier de cette année. Sa mère avait quitté Felletin pour se rapprocher de ses enfants en Charente. Madame TARDU, sa fille, a souhaité que la mairie informe les habitants de Felletin, ses anciens amis, et tous ceux qui avaient pu la connaître de la disparition de sa mère. « Elle était restée Felletinoise de cœur » nous dira encore sa fille.

"Le bel automne"

Vous avez dit «Le Bel Automne» ?

«***Le bel Automne***» c'est le nom que s'est donné le club des aînés ruraux de Felletin.
«***Le bel Automne***» c'est le nom de la salle, au rez-de-jardin de l'espace Tibord du Chalard, où se réunissent, les 1er et 3ème jeudis de chaque mois, depuis 1978, les adhérents et dans laquelle s'exercent les différentes activités du club.

C'est en effet au début des années 70 que fut crée le mouvement national associatif des aînés ruraux. Le club de Felletin, rattaché à la Fédération départementale, elle-même rattachée à la Fédération nationale, fut un des premiers, sous l'impulsion du crédit agricole, à voir le jour, dans le département en 1974.
Régie par la loi de 1901, l'association, à but non lucratif eut comme première présidente, Madame PALOTY et avec elle, une poignée de bénévoles enthousiastes se lancèrent dans l'aventure, sans argent, sans local, sans expériences. Il fallait beaucoup de courage …

La municipalité d'alors fut très vite consciente de l'importance de l'existence d'un tel club, absolument apolitique, sans appartenance confessionnelle et ouvert à toutes les catégories sociales, dont le but essentiel était de distraire et d'aider les retraités et personnes âgées à éviter un isolement, une impression de mise à l'écart difficile à vivre.
Grâce à l'obtention de subventions de premier équipement, la municipalité a remis en état les anciens locaux vétustes de l'école maternelle, les meubla de chaises et de tables, toujours en service, et équipa sommairement une cuisine.

Cette salle fut inaugurée par Jacques Chirac en 1977. Le rêve des administrateurs d'alors était réalisé : avoir un lieu plaisant, agréable à vivre pour se réunir en toute liberté.

Au cours des années qui suivirent, grâce aux bénéfices retirés de certaines manifestations (kermesses, lotos, bals, voyages, etc.) un goûter put être servi. Il l'est toujours.

Aux réunions bimensuelles, des meubles, de la vaisselle, des appareils ménagers, des gravures, des plantes vertes etc. furent acquis rendant plus chaleureux, plus intime et plus fonctionnel ce lieu de réunion et d'activités diverses.
Géré par des conseils d'administration dynamiques, et grâce à l'enthousiasme d'une large centaine d'adhérents, le club, pendant de nombreuses années, connu une activité intense. Puis, de part le vieillissement des ses adhérents, des vides de plus en plus grands dans ses rangs, le désintérêt ou les hésitations des nouveaux retraités, le « recrutement » difficile de nouveaux bénévoles, le club s'est un peu assoupi.

Depuis quelques temps, la venue de nouveaux arrivants, plus jeunes, plein d'allant et d'idées nouvelles, redynamisent l'association qui sait qu'elle a ainsi encore de belles années devant elle…
Car la retraite est une nouvelle étape dans la vie, qui, si l'on sait la gérer, peut-être belle et enrichissante.

Le grand poster qui tapisse un des murs de la salle rappelle que, si dans la nature, et en Creuse en particulier, la fin de l'été donne des automnes magnifiques, au soir d'une vie de labeur, le départ vers de nouveaux projets dans la convivialité des réunions d'un club ouvert à tous, fait aussi de ce moment de la vie «un bel automne».
A tous donc, le club dit «à bientôt» dans la salle du «Bel Automne» au rez-de-jardin de l'Espace Tibord du Chalard.

D. GALLITRE

AGARDOM

L'expression «aide à la personne» recouvre beaucoup de choses très diverses mais qui ont en commun la notion de porter assistance à quelqu'un, assortie d'un contrat de rémunération dans un contexte de respect mutuel des engagements pris. La notion de bénévolat implique également un engagement fort envers les autres, mais en toute gratuité.
L'Association d'Aide à Domicile – AGARDOM s'appuie sur ces deux possibilités, depuis sa création il y a plus de 45 ans.
Cette Association régie par la loi 1901 est dirigée par un Conseil d'Administration de onze membres, entièrement bénévoles, présidé par Madame Liliane FOURDRINIER, sa créatrice.
Ce conseil définit la politique générale de l'Association et prend les décisions majeures concernant sa gestion. Par exemple, le choix fait en 2007 d'acquérir auprès de la ville d'Aubusson l'étage disponible au-dessus de ses locaux situés Esplanade Charles de Gaulle, de confier la conception et la réalisation des travaux à un architecte, en surveiller l'exécution pour au final disposer d'un espace d'accueil et de travail bien adapté à son fonctionnement.
Dans le même souci de bonne gouvernance, le Conseil a fait procéder à une étude sur la gestion prospective des emplois et compétences du personnel, pour gérer au plus près les nécessités de remplacements par suite des départs en retraite notamment. Le C.A. est également responsable de la gestion financière, des relations extérieures, en particulier avec le Conseil Général et les autres intervenants, et de l'embauche des cadres qualifiés.

L'Association qui est le plus gros employeur privé de la Creuse dans le domaine de l'aide à la personne est opérationnelle sur un territoire de onze cantons s'étendant de Boussac à La Courtine. Elle en a confié la gestion à Madame Martine SEBENNE, sa Directrice. Ce vaste territoire est divisé en secteurs géographiques recoupant chacun un ou deux cantons. Les responsables de secteur sont des jeunes femmes (il n'y a pas de discrimination, mais des candidats masculins ne se sont pas présentés !) qui ont fait des études qualifiantes de trois ans après le Bac. Elles ont la tâche d'organiser le travail d'une cinquantaine de personnes auprès des bénéficiaires : création des dossiers de demandes d'aides, contrats de travail, plannings, remplacements et formation de ces personnels, qui est, comme nous l'avons déjà expliqué souvent dans ces colonnes, un des objectifs majeurs de l'Association.
En régime Mandataire, l'Association a un rôle plus léger et se tient à la disposition de l'Employeur privé pour l'aider dans ses démarches administratives.
Un dernier mot : Estelle a été orientée vers un poste de responsable de secteur et a dû alléger ses tournées de visites à domicile. Vous êtes invités à continuer à profiter du portage de livres en vous adressant à Jennifer qui se fera un plaisir de vous satisfaire.

Michèle MAZETIER

Rappel des horaires :
› **Felletin :** Mardi et vendredi matin, 3 rue des Tours de l'Horloge - de 8h30 à 12h30 - Tél. 05 55 66 55 65
› **Aubusson :** Tous les jours, sauf samedi et dimanche, Esplanade Charles de Gaulle - Tél. 05 55 66 35 00

F.N.A.C.A.

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) est représentée à Felletin par le comité Intercommunal.

Il regroupe plus de 50 adhérents issus de 13 communes (Banize, Croze, Féniers, Felletin, Gioux, Moutier-Rozeille, la Nouaille, Poussanges, Saint-Michel-de-Veisse, Saint-Quentin-la-Chabanne, Saint-Frion, Saint-Yrieix-la-Montagne et Vallière).

Au cours de sa dernière assemblée générale qui s'est tenue à la Mairie de Felletin le 21 novembre 2008, le bureau suivant a été élu :

Président : André Saintemartine, de Felletin
Vice-président : Albert Fleury, de Banize
Trésorier : Robert Pautout, de Felletin
Trésorier adjoint : François Even, de Croze
Secrétaire : Pierre Orsal, de Felletin
Porte-drapeau : Jean-Baptiste Gauthier, de Croze
Porte-drapeau remplaçant : Serge Bourlot, de Felletin

Les liens de solidarité entre anciens combattants d'AFN s'exercent lors des repas amicaux, des cérémonies commémoratives, des voyages, des moments difficiles ou bien lors de formalités de demande de carte du combattant ou des renouvellements d'adhésion. La carte du combattant est décernée selon certains critères et quelques camarades ne l'ont pas obtenue. Cette carte ouvre droit à la retraire du combattant, d'ailleurs peu substantielle.

Le comité intercommunal FNACA de Felletin a présenté à la Mairie de Felletin, du 16 au 21 mars 2009, une exposition « Algérie 1954 - 1962 ».

35 panneaux thématiques et chronologiques illustrés en couleurs retraçaient la colonisation de l'Algérie, la guerre d'Algérie et donnaient divers renseignements sur la vie durant cette période. (Soldats, population, tortures, harkis…) diverses personnalités étaient présentes au vernissage. On notait la présence des représentants du Conseil Municipal des Jeunes. Au total, ce sont plus de 200 personnes qui ont pu apprécier la qualité de l'exposition présentée, dont deux classes de troisième du collège J. Grancher et une classe de l'école élémentaire CM2 de Felletin.

A cette occasion, les anciens combattants d'AFN ont évoqué les souvenirs de « leur » guerre qui, rappelons le, n'a été reconnue comme telle qu'en 1999. Ils ont réaffirmé leur attachement à la date du « 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie » seule date possible de commémoration.

André SAINTEMARTINE - Président

Section UNRPA Felletin

Les mois de mars, avril et mai ont été l'occasion pour les adhérents de l'U.N.R.P.A. de rappeler les objectifs de leur association (*défense des intérêts des retraités et personnes âgées, lutte pour le maintien des services publics, défense d'un égal accès aux soins pour tous*) lors de plusieurs rendez-vous :

› **le Congrès Départemental de la Fédération de la Creuse le 14 mars**

› **l'Assemblée Générale de la section le 4 avril**

› **deux manifestations à Guéret les 29 mars et 1er mai, aux côtés des actifs et d'autres organisations de retraités.**

Mais des rendez-vous plus ludiques ont été organisés aussi. Après les Valses de Vienne au zénith à Limoges en janvier, Grand-Bourg nous a accueilli le 26 avril pour un spectacle théâtral où gags et situations comiques se sont succédés devant un public ravi.

Le mercredi 24 juin est programmé une **journée en Corrèze**, avec au programme visite de la ville d'Uzerche et des haras de Pompadour.

Notons également que la **fête départementale de l'U.N.R.P.A**. aura lieu **le 4 octobre 2009 à Guéret**, Salle de la Sénatorerie. Cette fête, avec au programme chants, danses folkloriques et bal, est ouverte à tout public.

La présidente, Hélène Giraud

La marche sonore avec Quartier Rouge

Qu'est-ce que c'est ?

A la fois documentaire, création sonore et cartographique, ce projet propose de découvrir deux parcours sur le territoire du Parc Naturel Régional de Millevaches en suivant une marche.

Sur le thème de l'eau envisagé de manière multiple et présenté par chaque personnage avec sa sensibilité propre dans une relation intime ou quotidienne, cette création questionne l'écologie humaine, notre relation au paysage et à l'environnement, mais aussi à l'imaginaire.

Le concept de Marche Sonore a été mis en place par Pierre Redon pour la première fois au Markstein en 2007 sur les questions de l'écologie humaine.

Comment ça marche ?

Les promeneurs sont invités à emprunter des baladeurs MP3 auprès de l'Office de Tourisme de Felletin ou de l'Auberge de la Feuillade à Faux-la-Montagne et achètent la carte (1 par groupe ou par famille) qui comporte l'itinéraire du parcours avec des repères visuels. Cet objet est à la fois une création graphique et un support indispensable à la randonnée.

Les Marches Sonores se présentent comme un parcours, une randonnée sonore que chaque participant vit à l'aide d'un baladeur MP3 et d'une carte, mais ne sont pas réalisées d'un bout à l'autre avec le casque. Le marcheur fait des pauses qui sont des moments d'écoute des créations sonores et des entretiens.

Les promeneurs restituent le matériel à l'endroit où ils l'ont pris et conservent la carte qu'ils peuvent garder pour refaire la marche plus tard ou offrir.

Felletin : Marche Sonore [Eau] #2

Inauguration le 5 juillet / limitée à 80 pers.
(réservation indispensable auprès de Quartier Rouge : 06 61 23 03 65)

› Rdv à l'Office de tourisme de Felletin (1er départ à 10h30 / 2e départ à 15h)
› Déjeuner bio en collaboration avec l'Hôtel du Parc sur réservation.
Deux dates sont également prévues sur Faux la Montagne.

Départ de l'Office de tourisme
Carte : 6€ *(une par groupe ou par famille)*
Location baladeur MP3 : 1€ par pers.
Durée du parcours : environ 2h30 dont 1h20 min d'écoute

Horaires de l'Office de tourisme :
› Juillet à Août :
du Lundi au Samedi 9h-12h / 14h-18h30 et Dimanche 10h-12h
› Septembre à Juin :
du Lundi au Samedi 10h-12h / 14h-17h
› Informations : 05 55 66 54 60
www.felletin.fr

Ce projet est soutenu par : Leader +, Plan Loire Grandeur Nature, PNR Millevaches en Limousin, Région Limousin, Communauté de communes du Plateau de Gentioux, Commune de Felletin, Commune de Faux-la-Montagne, l'Office de tourisme de Felletin et l'Auberge de la Feuillade.

Les auteurs

› Pierre Redon

Artiste multimédia, fondateur du collectif d'artistes *L'oreille électronique* à Limoges, il participe entre 2000 et 2004 à de nombreux projets collaboratifs avec des vidéastes, des performeurs, des plasticiens et des danseurs.
Responsable du studio multimédia, *Les Sœurs Grées* et de la résidence d'artiste *La Pommerie / Appelboom*, (*www.lapommerie.org*) lieu de production artistique et de recherche, il met en œuvre un programme avec des artistes invités autour des questions du territoire.
Actuellement ses recherches personnelles sont tournées vers les questions de l'écologie humaine et croisent le cinéma, le documentaire, la création sonore, les arts graphiques et la marche.
www.pierreredon.com

› Edmond Carrère

Après une période en tant qu'assistant réalisateur aux côtés de Bruno Ulmer, il s'oriente vers l'utilisation de la vidéo dans plusieurs projets croisant les disciplines artistiques : exposition, déambulation, danse contemporaine, film expérimental. Nourrissant son travail dans le cinéma documentaire en renouvelant sans cesse les supports de diffusion, la notion d'identité est le fil conducteur de ses recherches.
Ces deux artistes collaborent régulièrement sur différentes créations.

Pour toute information concernant les Marches Sonores [Eau] :
Pomme Boucher - *Chargée de production*
› Quartier Rouge : rue des Ateliers - 23500 Felletin
quartier.rouge@gmail.com - Tél. 05 55 83 13 73 ou 06 61 23 03 65

Ligne de Partage du 23 au 25 juillet 2009

Trois jours de voyage dans l'imaginaire du territoire du Parc naturel régional de Millevaches.

Du 23 au 25 juillet 2009, se tiendra la 1ère édition de *Ligne(s) de partage*, projet collectif porté par de nombreuses structures locales. D'Eymoutiers (87) à Saint Georges Nigremont (23) en passant par Peyrelevade (19) et Feniers (23), cette manifestation itinérante, artistique et culturelle a été conçu comme un voyage dans l'imaginaire du territoire du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin à découvrir en train, en bus et à pieds : des chemins mis en scène et bivouacs chaque soir dans différents villages où s'organise une fête... C'est l'histoire du *Roi du Silence* de Laurence Biberfeld, écrite à partir des paysages et de la mémoire des lieux traversés qui guidera ces trois jours de fête …

Rens./réservation : Tél. 05 55 69 27 81 (O.T. d'Eymoutiers) ou *lignesdepartage@pnr-millevaches.fr* - *www.pnr-millevaches.fr*

Les Portes du Monde

Carte postale du Festival…

Chers amis,

Nous vous écrivons de Felletin où il fait beau et chaud et où l'association "Les Portes du Monde" prépare activement le 32ème Festival Danses, Musiques et Voix du Monde.

Le Festival nous propose d'embarquer pour un tour du monde du 5 au 9 août 2009. Nous allons découvrir la Corée, le Chili, la Creuse, le Sri Lanka, la Birmanie (une première en France), la Slovaquie, la Russie, la Hongrie, les Îles Salomon, le Brésil et Haïti. En tout, près de 300 artistes vont animer et faire danser Felletin aux rythmes de leurs cultures, le tout dans une ambiance chaleureuse.

Cette 32ème édition, placée une fois de plus sous le signe de la fête, commencera même avant l'heure avec une visite commentée de la ville animée par un des groupes présents le mardi 4 août *(inscription à l'Office de Tourisme)*.

Nous avons hâte que les festivités commencent car le programme a l'air somptueux et étincelant avec même des nouveautés. Cérémonie officielle, défilé, animations de ville, spectacles en salle, apéritif animé, repas typique, ateliers du monde, journée Ville en fête, village du Festival, balade, concert… et de nombreuses autres animations feront de ce festival un moment unique !

Nous avons aussi appris que nous pouvions vivre le Festival d'une manière différente… avoir une approche plus active et plus humaine en devenant bénévole.

En nous promenant dans Felletin, nous avons également découvert la Boutique des Portes du Monde (place du Marché) qui est ouverte toute l'année. En entrant nous sommes déjà dans une atmosphère colorée : un mini tour du monde ! Des tissus péruviens, des masques népalais, des awalés africains, des écharpes en soie indienne, des boîtes sculptées malgaches et nombreux autres objets artisanaux nous tendent les bras ! Sans oublier plein de produits pour les gourmands : chocolats, confitures, cafés, raisins au chocolat, chutney… En plus tous ces produits sont équitables et permettent aux producteurs une rémunération plus juste !

Nous vous attendons pour venir vivre le Festival avec nous.
N'oubliez pas, c'est du 5 au 9 août !! Ciao

Valérie DRONCHON

Pour tous renseignements :
Association les Portes du Monde
Place du Marché 23500 Felletin - Tél : 05 55 66 43 00
E-mail : *festival@portesdumonde.net* - Site Internet : www.portesdumonde.net

Urbanisme

Rappel de la réglementation

› **Une déclaration préalable** doit être déposée avant d'édifier toute :

› *Construction nouvelle créant une surface hors œuvre brute (shob) supérieure à 2 m² et inférieure où égale à 20 m²).*
› *Modification de l'aspect extérieur de bâtiment*
› *Changement de destination d'un bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation.*

› **Constitution du dossier :**
Le dossier complet (déclaration préalable et pièces à fournir : plan de situation, photos, plan de la future construction) : doit être déposé directement à la mairie où se trouve le terrain.

› **Délai d'instruction du dossier :**
La mairie dispose d'un délai d'un mois pour instruire le dossier ou réclamer les pièces manquantes, deux mois si la construction se situe dans le périmètre de protection d'un monument historique.

Lorsque l'administration répond favorablement à la demande de déclaration préalable, elle adresse un courrier par lettre recommandée avec avis de réception.

La décision de l'administration peut également ne pas donner lieu à la délivrance d'un document écrit au terme du délai d'instruction. Cela indique, en principe, qu'elle ne s'oppose pas au projet tel qu'il est décrit dans la déclaration préalable.

Permis de construire

La demande de permis de construire doit être effectuée à la mairie de la commune où est situé le terrain.

Si le projet nécessite d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir, il est possible d'en faire directement la demande en retirant un imprimé en mairie.

La demande doit être complétée par un dossier constitué notamment des documents suivants :

› *Un plan de situation du terrain,*
› *Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier,*
› *Un plan de coupe du terrain et de la construction,*
› *Une notice décrivant le terrain et présentant le projet,*
› *Deux photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche et dans le paysage.*

Le recours à un architecte est obligatoire sauf pour la construction d'une maison de moins de 170 m².

Ce dossier complet (demande de permis de construire et pièces à fournir) doit être déposé directement à la mairie où est situé le terrain.

La mairie adresse un récépissé qui indique le délai d'instruction du dossier :

› *2 mois pour instruire la demande de permis de construire.*
› *1 mois supplémentaire si le terrain est situé dans le périmètre de protection d'un monument historique.*

Lorsque la mairie autorise, par un arrêté, la réalisation du projet de construction tel qu'il est décrit dans la demande de permis de construire, elle envoie l'arrêté au pétitionnaire.

En l'absence de réponse, de l'administration à l'issue du délai d'instruction de 2 mois, l'intéressé bénéficie en principe d'un permis tacite.

Le titulaire du permis de construire doit afficher un extrait de son autorisation sur le terrain pendant la durée des travaux.

Cet affichage prend la forme d'un panneau qui doit être visible sur la voie publique.

Renseignements complémentaires en mairie

Cantate en FA

Des nouvelles de "*Cantate en FA*", Chorale de Felletin & Aubusson.

Depuis la rentrée de septembre, sept nouveaux choristes sont venus grossir les rangs de la chorale, à la satisfaction de tous. Elle compte actuellement une quarantaine d'éléments mais les hommes y sont encore en minorité (avis aux amateurs).
Elle se produira à plusieurs reprises d'ici l'été :

› **le 20 juin à Chénérailles pour la fête de la musique**
› **le 27 juin à 17h à Chamberaud**
› **le 5 juillet à Crocq pour les Ostentions Limousines.**

Pour tout renseignement :
› Annick Poireau-Picard, Présidente
Tél. : 05 55 67 47 39 - *cantateenfa@yahoo.fr*

Les Fuses @niment

L'Association "*Les Fuses@niment*" organise deux manifestations :

› La Fête Patronale qui a lieu les 20-21-22 juin 2009

Nous vous proposons :

› **Une retraite aux flambeaux** le samedi 20 juin à partir de 22h ;
le départ se fera à la Chapelle Blanche pour se rendre au Feu d'Artifice au Stade Raymond Augoyard.

› **Un défilé de chars fleuris** le dimanche 21 juin à partir de 15h ;
départ rue Pierre Noël (centre équestre) pour une traversée de la ville.

› Le 14 juillet 2009

Nous animerons à nouveau Felletin avec un **concours de pétanque**, un **vide grenier** ainsi qu'une **kermesse** avec **restauration sur place**.

Contacts et renseignements :
Tél. 05 55 66 45 64 / 06 89 80 69 23 / 05 55 83 88 49
http://lesfusesaniment.e-monsite.com

Le four à pain du Site des Granges

premier chantier "référence" du Conservatoire du bâti et des savoir-faire du Limousin

*Vous pouvez joindre **Candie Guérinet**, chargée de mission du développement local de la commune de Felletin, en charge de ce projet, à l'association : **05 55 83 29 55** ou **05 55 66 56 02** - courriel : **sitedesgranges@felletin.fr***

Depuis le 28 janvier 2009, l'association «*Bâti & savoir-faire en Limousin*», avec un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau bureau (présidé par David Daroussin), travaille dans la continuité du travail engagé jusqu'à ce jour. Elle défend notamment des axes prioritaires que sont, la formation, le conseil et l'animation touristique. Diverses actions ont déjà été mises en place.

Les chantiers référence

De mars à juin 2009, la restauration du four à pain du Site des Granges de Felletin, propriété de la commune, a constitué le premier chantier référence de l'association. Ce chantier a servi de support pour six stages d'initiation et de formation : limousinerie, remontage de la sole et de la voûte du four, initiation à la taille de pierre et pose d'une souche de cheminée, couverture en lauzes de schiste, couverture en tuiles canal, jointoiement des maçonneries anciennes. Ces stages, ouverts à divers publics (professionnels, artisans, particuliers, collectivités locales, scolaires...), permettent une approche pluridisciplinaire du bâti ancien (historique, architectural, technique...) et allient parties théoriques et pratiques. A partir de ce chantier, l'association travaille actuellement à la création d'une exposition et d'une soirée de présentation de cette action.

Le chantier du four à pain du Site des Granges se veut exemplaire par le respect des techniques et savoir-faire traditionnels de construction. Il a bénéficié des connaissances de Jean-Louis Daniel, artisan maçon, de Laurent Monestier, charpentier couvreur, et des architectes, Thierry Boucheron et Luc Breuillé. Un étroit partenariat s'est également mis en place entre le Lycée des Métiers du Bâtiment et le GRETA, qui assistent l'association dans ses actions de formation. Dans le même esprit, une collaboration se développe avec le CAUE (Conseil d'Architecte d'Urbanisme et d'Environnement), outil départemental de conseil gratuit pour les collectivités et les particuliers.
Le montant des travaux, à charge de la commune, de l'ordre de 35 000 € est subventionné par le Conseil Général de la Creuse au titre de la restauration du petit patrimoine rural non protégé (25%).

A partir de septembre 2009, une nouvelle série de chantiers référence sur d'autres techniques et d'autres lieux, sélectionnés par un comité scientifique, vont se mettre en place.

L'animation culturelle et pédagogique

› Des parcours d'interprétation du patrimoine dits «Les chemins des bâtisseurs»

Les hameaux de Chamy et Murzeix de La Villetelle et Buffeix de Saint Avit de Tardes sont l'objet d'un sentier d'interprétation visant à mettre en valeur l'œuvre de Pierre Riboulet – architecte urbaniste de renom, décédé en 2003 - et à conter aux promeneurs l'histoire des maçons de la Creuse.
Inauguration prévue pour le début de l'été !

Comme pour le sentier existant dans la ville de Felletin « jeu de construction dans les rues de Felletin », l'itinéraire sera disponible dans les Offices de Tourisme du territoire et au siège de l'association.

› Le fonds documentaire

L'association a constitué **un centre documentaire spécialisé sur la connaissance et la restauration / réhabilitation du patrimoine bâti**. Cela représente environ 500 ouvrages (livres neufs et anciens, cassette vidéo, DVD) abordant diverses thématiques (architecture rurale, techniques de restauration, matériaux, habitat écologique, etc.).

Le fond documentaire de l'association, susceptible d'aider à mieux appréhender le bâti ancien, les techniques et les matériaux à utiliser pour la restauration du patrimoine bâti, a été déplacé à la médiathèque

intercommunale d'Aubusson-Felletin, afin de constituer un "Pôle Patrimoine".
L'ensemble de ces ouvrages spécialisés devient accessible à tous selon les modalités de prêt de la médiathèque.

› Le site Internet

Un site Internet consacré a *Bâti et savoir-faire en Limousin* est désormais en ligne et participe à la communication des projets de l'association.
Découvrez-le vite : *www.batietsavoirfaire.fr*

Toutes ces actions permettront, à terme, de mettre en place le Conservatoire du bâti et des savoir-faire en Limousin, véritable centre de sensibilisation, de formation et d'étude à la restauration et réhabilitation du bâti ancien.

Des nouvelles de nos "petites mains" de Felletin

Isabelle CHAUMONT
Directrice de l'entreprise

Déjà un an, l'entreprise LES PETITES MAINS de Felletin a bien grandi, les petites mains se sont multipliées puisque actuellement 7 personnes travaillent dans cette entreprise d'insertion par l'activité économique.

Grâce aux dons des particuliers et la collecte des textiles usagés auprès des associations caritatives sur tout le département, les activités des PETITES MAINS se sont largement développées.

L'atelier de couture, la collecte et le recyclage des textiles usagés ont été transférés dans l'ancien centre équestre, Route de la Sagne, car le besoin d'espace devenait de plus en plus pressant.

Une boutique toute pimpante et conviviale dans laquelle vous trouverez des vêtements et linge de maison rigoureusement sélectionnés pour leur état impeccable et vendus à des prix «braderie». Elle a remplacé l'atelier de couture du n°7 de la Route de Crocq.

Outre les retouches de vêtements et la couture d'ameublement, LES PETITES MAINS recyclent les textiles dans les créations de sacs, chapeaux et objets déco (senteurs bio : manteaux, jupes, pantalons sont sélectionnés pour leur matière ou leur couleur et connaîtront une deuxième vie sous la forme d'un sac ou chapeau où chaque modèle est unique.

Quant aux rideaux, dessus de lits, ils revivront sous la forme d'un costume ou déguisement, ou peut être en coussin aux senteurs de lavande bio.
La démarche de l'entreprise vise à développer la collecte (son objectif est de 20 tonnes par mois) et créer sur place une chaîne d'activités de recyclage et de valorisation des déchets textiles.

L'enjeu est important car l'impact de cette activité répond à différentes préoccupations actuelles :

› Environnementales, en évitant la mise en enfouissement ou en incinération, donc une diminution de la pollution.

› Economiques, car les tonnes collectées ne sont pas à la charge des collectivités, lesquelles doivent faire face à des coûts de collecte et d'élimination des déchets de plus en plus importants.
La tonne de déchets enfouie ou incinérée coûte environ 150 € aux collectivités. Ainsi 200 tonnes de textiles valorisés, représentent une économie d'environ 30 000 € par an sur les coûts d'élimination des déchets.

› Sociales, car la filière est basée sur l'insertion professionnelle et permet de lutter contre les exclusions en offrant des postes de travail à des personnes en difficulté et peu ou pas qualifiées.

L'avenir des PETITES MAINS de Felletin

L'entreprise est confiante dans l'avenir, car selon les statistiques de 2007, le gisement des textiles mis sur le marché en France est approximativement de 17 kg par habitant chaque année, répartis entre les déchets textiles industriels, l'ameublement, dont 8 kg de vêtements et linges de maison.

Aujourd'hui environ 150 000 tonnes de textiles usagés des ménages sont collectées chaque année en France soit 1,7 kg par habitant.
On estime que le gisement récupérable provenant des ménages et potentiellement valorisable pourrait augmenter jusqu'à 300 000 ou 400 000 tonnes chaque année.

Que ce soit en terme d'emplois ou de développement de son activité, l'entreprise a manifestement de beaux jours devant elle.

Détails pratiques :

Magasin de vente de vêtements :

7 route de Crocq
› Mercredi de 10h à12h et 14h à 16h30
› Vendredi de 9h30 à 16h30 - sans interruption

Atelier de couture, collecte et recyclage des textiles :

route de la Sagne (ancien Centre Equestre)
› Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Le sport à Felletin

Le tennis de table Felletinois a fait sa mue

Retour sur la fabuleuse épopée des pongistes.

Cela fait maintenant deux ans que le CCSF a intégré les rangs des clubs affiliés à la FFTT. Jusque là, le club de tennis de table local ne participait qu'aux compétitions départementales organisées par l'UFOLEP dans lesquelles les équipes felletinoises (les plus fournies du département) se distinguaient, et où les joueurs brillaient dans les compétitions individuelles avec en point d'orgue cinq qualifiés pour les championnats de France durant lesquelles Laura Chonnier atteignit les demi-finales en 2007.

Disposant de belles structures à travers le gymnase municipal et la possession d'une dizaine de tables, toutes les conditions étaient réunies pour tenter l'aventure fédérale.
Pour ce faire, le club du président Georges Prudent, une figure locale, fit appel à Mathieu Charvillat, qui avait oeuvré au niveau fédéral dans le Puy de Dôme.
Ce dernier arriva, avec un ambitieux projet sportif, visant à enraciner le CCSF à un bon niveau régional ; projet basé sur deux axes essentiels : la compétitivité de l'équipe première, et la formation de jeunes espoirs ; un projet dans lequel les mots communication et marketing firent leur apparition afin de structurer le club, lui donner une assise médiatique et populaire, pour que le tennis de table fasse partie intégrante du paysage sportif local.

Bien entouré par des gens particulièrement compétents, dynamiques et dévoués, le jeune dirigeant felletinois pu donner corps à son projet ; ainsi, sous l'impulsion de Christophe Bayet-Tordo, le club se dota d'un site Internet dès Septembre 2007, un site qui compte aujourd'hui parmi les plus populaires de France (près de 30 000 visites depuis la mise en ligne).

Par ailleurs, le CCSF devînt très présent dans la presse écrite locale, ce qui contribua également à le sortir de l'anonymat médiatique dans lequel est confiné le tennis de table.
De plus, Mathieu Charvillat lança le club sur la voie de l'événementiel avec l'organisation annuelle d'un tournoi de dimension inter-régionale, baptisé Trophée Georges Gruson (un autre personnage emblématique du club), qui est aujourd'hui une étape incontournable du circuit pongiste limousin, rassemblant en moyenne plus de 120 concurrents venant de la France entière, remporté l'an passé par Christophe Lajournade, champion de France vétérans.

Pour sa première saison en compétitions FFTT, le club chercha à renforcer son effectif, et pu recruter Vincent Gouriet (US Argenton sur Creuse) et Jean-Claude Charvillat (AEL Guéret), et engagea deux équipes en championnat départemental.

Rapidement une équipe type se dégagea, qui emporta tout sur son passage, et qui intégra dès Janvier 2008, le championnat de Régionale 3.

Bien drivée par Mathieu Charvillat, qui pouvait compter sur des éléments de qualités, tels que Christophe Bayet-Tordo, Vincent Gouriet, Jean-Claude Charvillat, et Marc Dejamet (un sportif connu des felletinois), le CCSF, outre ses qualités de jeu, s'appuya sur des valeurs fortes, comme la solidarité, la combativité, devenues des vertus locales, ayant permis à cette formation, de renverser des situations parfois désespérées, comme à Bourganeuf, où, mené 6-1, les felletinois finirent par s'imposer 8-6.

Assoiffée de reconnaissance, l'équipe noire et bleue réalisa l'exploit d'enchaîner par une seconde montée consécutive, faisant dès lors du CCSF, le club phare du sud de la Creuse.

Doté d'un effectif limité en nombre la première année, il n'en sera pas de même la seconde, où le nombre de licenciés explosera, passant de 13 à 40.

Surfant sur la vague du succès, le CCSF recrutera une dizaine de joueurs durant cette intersaison, parmi lesquels Rémi Laberthe et Nicolas Masquelier, deux des plus grands espoirs limousins, les irlandais Garry Bole et Jack Wright, Nicolas Rapatel (Royan), signera un contrat de partenariat avec un équipementier suédois (STAG), et mettra en place une école de Tennis de table, fréquentée par une vingtaine de jeunes, où le travail des éducateurs, parmi lesquels Philippe Lefaure, fit merveille, puisque deux jeunes intégrèrent des compétitions d'envergure nationale, et que la petite Alice Bayet-Tordo fut sélectionnée pour les stages de détection de la Zone Sud-Ouest.

Cette seconde saison sera celle de la confirmation ; le club engagera 4 équipes dans les compétitions FFTT, la réserve felletinoise montera en Régionale 3, et l'équipe première, qui restera invaincue durant 15 mois (!) parviendra à atteindre en seulement un an et demi la Régionale 1, plus haut niveau de l'élite régionale, antichambre du niveau national, avec la même équipe. C'est dire la teneur de l'exploit. La seconde phase, aux allures de défi, verra le CCSF souffrir, mais au prix d'un spectaculaire redressement, les équipes 1 et 2 décrocheront leur maintien dans leurs divisions respectives.

Aujourd'hui, le CCSF est un club solide où règne la convivialité, un club connu et reconnu en Limousin et ailleurs, un club en perpétuelle recherche de progression et de performances, un club, qui au prix de ses exploits et de son organisation, fait partie intégrante du paysage sportif local.

Renseignements :
Tél. : 05 55 66 42 45 / 06 45 45 25 27
http:// ccsf.cilal .net

La Direction du Club

U.S.F.

A la suite des démissions de Michel Terrade et Michel Lacorre en juin 2008, après 28 ans de bons et loyaux services, l'USF est en pleine reconstruction : nouveau bureau, nouvelle équipe dirigeante, nouvel entraîneur, nouveaux joueurs, nouveaux maillots, nouveaux coupe-vents, création d'une équipe féminine, site Internet …
Le mois de décembre a été marqué par le traditionnel loto de l'USF organisé à la salle polyvalente mais aussi par une intéressante réunion consacrée à l'arbitrage à l'espace Tibord du Chalard et animée par David Wailliez (Président de la Commission d'Arbitrage), Stéphane Peyne et Philippe Colin. Deux Felletinois (David Rebeix et Christian Dehaies) sont d'ailleurs devenus arbitres en janvier après une formation à Guéret.
La journée du fair-play du 29 mars a connu un franc succès avec la présence du Président du District Philippe Lafrique et d'environ 200 spectateurs au stade Raymond Augoyard.
Le samedi 18 avril les dirigeants de l'USF ont organisé un déplacement en car pour assister à la rencontre de Ligue 1 opposant au stade Geoffroy Guichard Saint-Etienne à Lille.

L'équipe féminine à 7 réussit un beau parcours en 2e division. Les Felletinoises sont actuellement dans la course pour jouer la montée. L'ambiance est bonne, les filles prennent plaisir à se retrouver le jeudi pour l'entraînement (assuré par Stéphane Mondon et René Kébli) et le samedi après-midi pour les matchs .

L'équipe 1ère, entraînée par Patrick Pénet, pointe à la 6e place actuellement de la 1e division et le maintien est désormais assuré. Les jeunes joueurs, épaulés par les jumeaux Legrand, s'affirment, progressent et prennent confiance au fil des matchs. Le début de saison a été délicat mais la solidarité du groupe et les efforts fournis aux entraînements ont progressivement porté leurs fruits avec des victoires importantes obtenues contre Chéniers, Aubusson, Evaux, Flayat et Ajain.

L'équipe B de Thierry Fournier et Jean-Louis Petit, après un début de championnat très difficile en 3e division, a bien réagi grâce à l'intégration de joueurs d'expérience, pour soutenir et encadrer un groupe où les jeunes trouvent progressivement leur place. Là encore, le maintien est l'objectif à atteindre pour les coéquipiers de Daniel Magnanou.

L'Ecole de football de l'USF (labellisée en 2006 et centre d'accueil féminin depuis 2008) compte cette année 65 licenciés de 6 à 13 ans (dont une douzaine de filles). Les éducateurs bénévoles du club accueillent donc les footballeurs en herbe du lundi au jeudi pour les entraînements (au gymnase pendant tout l'hiver) et le samedi après-midi pour les matchs.

Dans le cadre du football d'animation plusieurs équipes ont été formées : le foot à 5 des Débutants, le foot à 7 des Poussins et des Benjamines, le foot à 9 des Benjamins, le foot à 11 des moins de 13. Le Club poursuit ses efforts de formation de son encadrement puisque trois Felletinois passent actuellement leur diplôme d'Initiateur 1.

Deux séances de «découverte du foot», animées par les éducateurs Felletinois, se sont déroulées à Sainte-Feyre-la-Montagne pendant les vacances de Pâques dans le cadre du Contrat Educatif Local. Grâce à la générosité de trois artisans felletinois les enfants ont reçu au mois de mai leurs nouveaux survêtements.

U.S.F. › *mbialoux@9online.fr* - *http://usfelletin.footeo.com*

L'U.C. Felletin maintient son standing

L'union cycliste felletinoise a été l'un des premiers clubs du limousin à réunir en son sein trois sections affiliées aux trois principales fédérations oeuvrant dans le cyclisme :

› **La Fédération Française de cyclisme**, pour la compétition de haut niveau.
› **L'U.F.O.L.E.P.** pour le cyclisme de loisirs.
› **La Fédération Française de Cyclotourisme (F.F.C.T.)**, pour le cyclotourisme (pas de compétition).

En ce début de saison 2009, les cyclistes felletinois, quel que soit leur type de licence, ont à nouveau porté haut le renom régional de Felletin.

http://uc.felletin.over-blog.com

Les 3 Equipes engagées à la Route Limousine encadrées par René Gaumet et Denis Priouret.

Section F.F.C. :

Les compétiteurs de la section phare de l'U.C.F. ont collectionné les places d'honneurs lors des compétitions des mois de mars et avril ; nous ne citerons que les plus marquantes :

› ***Jean-Luc MASOUPUY :***
2ème à ORADOUR/VAYRES,
3ème à LEGUILLAC DE CERCLES
3ème à PERIGUEUX
5ème à BEAUCHABROL

› ***Noël GAGNANT :***
2ème à SAINT-YRIEIX LA PERCHE
4ème à LEGUILLAC DE CERCLES
8ème à PERIGUEUX

› ***Julien LAMY :***
2ème au MAS-GAUTHIER (87 FEYTIAT)
3ème de la première étape des boucles de la Haute-Vienne à BUSSIERE GALANT et 6ème au classement général
4ème du tour du canton de PIERRE BUFFIERE

› ***Sébastien GARCIA :***
6ème à SAINT-YRIEIX

› ***Vincent FENILLE :***
2ème à BORD SAINT GEORGES

› ***Marc DEJAMMET :***
7ème à NOUAN SUR LOIRE (41)
8ème à SIDIAILLES (18)

› ***Denis URBANIAK :***
3ème à BANNEGON (18)

L'U.C. Felletin a, une nouvelle fois, brillée sur la «ROUTE LIMOUSINE», un officieux championnat du limousin par équipe, disputé cette année à AUPHELLE.
D'abord en présentant trois équipes de cinq coureurs au départ ; seul le CRC LIMOGES et l'U.V. Limousine purent en faire autant.

Ensuite en montant encore une fois sur le podium, l'équipe 1, classée deuxième à 38 secondes de l'intouchable CRCL lors du contre la montre par équipes du matin (le tour du lac de VASSIVIERE), a perdu une place l'après-midi lors de l'épreuve en ligne au profit de l'U.V.L., et termine ainsi à la 3ème place derrière les deux clubs limougeauds.

En ce qui concerne les organisations de courses F.F.C., après SAINT-FRION le 16 mai, il faudra attendre le mois d'août (SAINT-QUENTIN LA CHABANNE le 15 et MAGNAT L'ETRANGE le 16) et le 5 septembre (LA COURTINE) pour assister à des compétitions organisées par le club.

Section U.F.O.L.E.P. :

Les premiers résultats des felletinois sont, ici aussi, à la hauteur de la réputation du club. Par exemple :

› ***Laurent BRECHARD :***
1er à AHUN
2ème à FELLETIN
3ème à FAYOLLE et à SAINT MAIXANT

› ***Rodolphe PRADEL :***
2ème à SARDENT et GERZAT (63)

› ***Fabien LEYLAVERGNE :***
3ème à PEYRAT la NONIERE
5ème à FRANSECHES
5ème à AHUN et FAYOLLE

› ***Arnaud JUGE :***
3ème au championnat départemental de VTT à VIDAILLAT

Section F.F.C.T. :

Les 26 membres de la section participent à des randonnées organisées, comme à SAINT-PARDOUX (87) le 5 avril, ou à des sorties entre copains, adaptées aux goûts et possibilités de chacun.

Plusieurs licenciés du club participent à la vie du Comité Départemental, et même à la Ligue Régionale pour Jacques CANCALON, Délégué Sécurité.
Les trois randonnées organisées par le club se préparent :
› le 21 juin, Felletin - le puy de Dôme et retour
› le 12 juillet, la « Jojo des Pins et des Hêtres », 130 ou 90 km au cœur du Plateau de Millevaches
› le 16 août, les « 1000 virages » à Saint ORADOUX de CHIROUZE, de 50 à 100 km entre Creuse et Corrèze, aux confins du Plateau de Millevaches.

La saison 2009 est maintenant bien entamée ; le point d'orgue sera bien sûr constitué par l'arrivée de la 2ème étape du Tour du Limousin à Felletin le mercredi 19 août, à l'issue d'une étape démarrant à Eymoutiers et empruntant des situées dans le Parc Naturel Régional de Millevaches.

Championnat du Limousin des clubs disputé à Vassivière.
de gauche à droite : Marc Dejammet, Eric Baron, Julien Lamy, Noël Gagnant, Jean Luc Masdupuy.